Email: lanationquotidien@gmail.com - Site: www.journal-lanation.com

LA NATION

Jeudi 12 Novembre 2026 N° 3895 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

CANCER
DE LA PROSTATE

4.344 NOUVEAUX CAS ENREGISTRÉS EN 2024

P3

CONSEIL DU GOUVERNEMENT

TERMINAUX MARITIMES OU ÉLECTRONIQUES : MÊME PRIORITÉ



Recevoir une marchandise à temps, préparer une traversée sans mauvaise surprise, régler une facture sans sortir de billets : voilà les deux dossiers examinés hier par le Conseil du gouvernement.
Le renouvellement de la flotte maritime remet au premier plan un chantier qui dépasse largement l'acquisition de nouveaux navires.
Le nombre de commerçants intégrés à la plateforme de paiement sur Internet atteignait, lui, 1 004 à fin juin.

P3

FAÇADE MARITIME OUEST

CHANEGRIHA SUPERVISE L'EXERCICE TACTIQUE «SAKR EL-MOUTAWASSITE 2026»

Consacrée à la façade maritime Ouest, cette manœuvre s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme de préparation au combat pour l'année 2026-2027. Accompagné du commandant de la 2e Région militaire, le Général d'Armée a ensuite assisté à une présentation du commandant de la façade maritime Ouest, consacrée aux différentes phases de déroulement de l'exercice.

SAHARA OCCIDENTAL

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

L'Algérie a réaffirmé que la question du Sahara occidental demeure une question de décolonisation et que les Nations unies continuent d'assumer une responsabilité juridique et politique pour garantir l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination, soulignant que toute approche partiale ou toute solution irréfléchie est susceptible de compromettre les bases d'un règlement pacifique et de faire échouer les efforts internationaux visant à mettre fin au conflit.

P3

AAPI

L'ALGÉRIE VEUT VALORISER SES RESSOURCES STRATÉGIQUES

P4

LIGUE 1 MOBILIS ISS-USMK

UN DUEL "À SIX POINTS" ENTRE DEUX MAL-CLASSÉS

P9

LUTTE CONTRE LES DROGUES DE SYNTHÈSE"

L'Algérie propose la création d'un Réseau arabe

L'Algérie a proposé au Conseil des ministres arabes de la Justice la création d'un "Réseau arabe de lutte contre les drogues de synthèse", en vue de renforcer la coopération entre les pays arabes dans le domaine judiciaire et de faciliter la communication entre eux avec la célérité et l'efficacité requises, a révélé, hier à Alger, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa. Dans une allocution prononcée à l'occasion des travaux de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, à Alger, il a précisé que l'Algérie a proposé la création du "Réseau arabe de lutte contre les drogues de synthèse", un fléau qui "menace désormais l'ensemble du tissu social ainsi que la sécurité nationale arabe, en raison de la facilité de leur fabrication et de la rapidité de leur propagation". Cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la contribution à la dynamisation et à la consolidation de la coopération arabe à travers les cadres conventionnels", au regard de la menace que représentent désormais les drogues de synthèse pour le tissu social et la sécurité nationale arabe, en raison de leur facilité de fabrication et de leur propagation rapide" a-t-il souligné.
Le ministre a également indiqué que ce Réseau était de nature à "contribuer à la résolution des problèmes liés à ce fléau grandissant, à travers les mécanismes juridiques et judiciaires, à renforcer la coopération entre les pays arabes dans le domaine judiciaire et à faciliter la communication entre eux avec la célérité et l'efficacité requises".

HCA

La promotion de Tamazight dans les universités a franchi des étapes importantes

La promotion de la langue et de la culture amazighes dans les universités algériennes a enregistré des avancées significatives, grâce aux efforts engagés sur le terrain et au soutien de l'Etat, a affirmé le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.
S'exprimant à Bouira, à l'ouverture d'un colloque organisé par l'université Akli Mohand Oulhadj autour des mémoires de master et des thèses de doctorat en Tamazight, il a rappelé que le HCA, créé il y a 31 ans, œuvre au développement de l'enseignement et de la recherche dans ce domaine, notamment à travers son partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur.
Il a également mis en avant la coopération avec l'université de Bouira, encadrée par une convention signée en 2014, qui a notamment favorisé les échanges documentaires au profit des étudiants.
M. Assad a annoncé la signature, en 2027, d'un accord avec l'Office des publications universitaires pour renforcer les ressources documentaires de la bibliothèque universitaire. Il a aussi proposé des formations spécialisées et des ateliers destinés aux doctorants, ainsi qu'un mécanisme de valorisation des meilleurs travaux de recherche. Un dispositif national d'accompagnement des doctorants en Tamazight devrait également être lancé en 2027.

R.N

CONSEIL DU GOUVERNEMENT

Terminaux maritimes ou électroniques : même priorité

Recevoir une marchandise à temps, préparer une traversée sans mauvaise surprise, régler une facture sans sortir de billets : voilà les deux dossiers examinés hier par le Conseil du gouvernement.



Le Conseil du gouvernement a examiné hier la question du développement des ports, le renouvellement de la flotte sans toutefois préciser calendrier général de l'opération ni le volume des acquisitions ou les budgets qui leur seront consacrés.
Avec 133 millions de tonnes de marchandises traitées en 2025, les ports algériens sont devenus un maillon essentiel de l'économie nationale. Cette activité croissante nécessite donc le renforcement du pavillon algérien dans le transport des marchandises, à l'importation comme à l'exportation. Le renouvellement de la flotte maritime remet au premier plan un chantier qui dépasse largement l'acquisition de nouveaux navires.
Le commerce extérieur du pays transite à près de 95 % par les infrastructures maritimes. En 2025, celles-ci ont traité 133 millions de tonnes de marchandises, soit une progression de 4 % sur un an. Le trafic de conteneurs a, pour sa part, dépassé les deux millions d'équivalents vingt pieds (EVP), en hausse de 19 %. Ce qui met la chaîne logistique au cœur de l'activité économique.
L'enjeu réside maintenant dans une meilleure maîtrise des coûts pèsent sur les opérations d'importation et d'exportation. Lorsqu'une entreprise algérienne expédie ses produits vers un marché étranger, elle doit pouvoir disposer de capacités de transport adaptées, de lignes régulières et de délais fiables. La disponibilité des navires, leur capacité de chargement et la fréquence des rotations conditionnent directement les possibilités commerciales des exportateurs.

Une flotte à renforcer

Selon le profil maritime de l'Algérie établi par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), l'Algérie comptait, en 2024, 118 navires sous pavillon national, représentant une capacité de 652 000 tonnes de port en lourd. La flotte détenue par des intérêts nationaux atteignait, quant à elle, 1,154 million de tonnes de port en lourd. Le gouvernement associe justement le renouvellement de la flotte aux infrastructures portuaires et aux installations logistiques, pour les marchandises comme pour les voyageurs. Un chantier permet de donner une dimension concrète à cette ambition : l'extension du port d'Annaba, liée au projet intégré de phosphate. Le ministère des Travaux publics annonce un quai minéralier de 1 600 mètres, cinq postes d'accostage et une zone arrière-portuaire de 82 hectares ; le premier poste doit entrer en service fin mars 2027.

Le paiement numérique progresse

L'autre dossier traité par le Conseil du gouvernement concerne les transactions commerciales au détail comme en ligne. Au premier semestre 2026, les paiements sur Internet ont dépassé 15,4 millions d'opérations, en hausse de 52% sur un an, selon les données du GIE Monétique.
Dans les commerces équipés de terminaux de paiement électronique, plus de huit millions d'opérations ont été enregistrées sur la même période, soit une progression de 81%. Le nombre de commerçants intégrés à la plateforme de paiement sur Internet atteignait, lui, 1 004 à fin juin. La forte augmentation des montants payés en ligne tient notamment au règlement d'échéances AADL 3, des frais du Hadj et des achats de moutons pour l'Aïd : elle ne décrit donc pas, à elle seule, la généralisation du paiement numérique dans les achats quotidiens. Autre élément de contexte : les retraits aux distributeurs ont dépassé 2 448 milliards de dinars au premier semestre, en hausse de 15%. Le développement du numérique coexiste ainsi avec une progression des sommes retirées en espèces, plutôt qu'avec leur disparition.

Mohamed Badaoui

CANCER DE LA PROSTATE

4.344 nouveaux cas enregistrés en 2024

Le cancer de la prostate demeure une préoccupation majeure de santé publique en Algérie. Avec 4 344 nouveaux cas enregistrés en 2024, cette pathologie figure parmi les cancers les plus fréquents chez les hommes a indiqué, lors de son passage hier à l'émission «L'invité de la matinale" de la Chaîne 2 de la Radio algérienne, le professeur Fouad Rabahi, chef du service d'urologie au CHU Mustapha-Pacha d'Alger et représentant du ministère de la Santé.
Selon lui, « le cancer de la prostate représente environ 16 % de l'ensemble des cancers masculins. Son évolution est notamment liée au vieillissement de la population, mais également aux changements des habitudes alimentaires et du mode de vie. ». Pour le spécialiste, «le premier facteur de risque est l'âge ». « L'espérance de vie a augmenté et notre société a profondément changé. Notre alimentation n'est plus celle de nos grands-parents, avec davantage de plats préparés, de charcuterie et de viandes », a-t-il expliqué, précisant que l'un des principaux dangers de cette maladie réside dans « son caractère silencieux (…) Elle peut évoluer pendant plusieurs années sans provoquer de symptômes apparents ».
« Le cancer de la prostate est un tueur silencieux. Il peut être présent sans aucun symptôme. C'est justement pour cette raison que le dépistage est important », a averti Pr Rabahi, rappelant que « la première étape de l'évaluation repose notamment sur le dosage du PSA, associé à l'examen clinique et au toucher rectal. En cas d'anomalie, des investigations complémentaires, notamment une IRM prostatique, peuvent être nécessaires ».
Selon lui, « l'importance des antécédents familiaux dans l'identification des personnes présentant un risque accru.»
Le spécialiste a, notamment, insisté sur « l'importance du dépistage précoce et de la sensibilisation. » Toutefois, il met en garde contre « le dépistage systématique non encadré ». « Le PSA n'est pas, à lui seul, un marqueur spécifique du cancer. Son interprétation relève du médecin, qui doit décider des examens complémentaires en fonction de chaque situation », a-t-il précisé, en rappelant les risques de surdiagnostic et de biopsie inutiles.
Sur le plan thérapeutique, le Pr Rabahi a souligné les progrès enregistrés en Algérie, notamment en matière de chirurgie, de radiothérapie et de traitements médicamenteux. Il a également évoqué « le projet d'introduction de robots chirurgicaux pour améliorer la précision des interventions et préserver davantage la qualité de vie des patients. »
Enfin, le professeur a insisté sur le rôle central des médecins généralistes dans la prévention et l'orientation des patients. À l'occasion de Novembre Bleu, des actions de sensibilisation et de dépistage gratuit sont organisées au CHU Mustapha-Pacha, afin d'encourager les hommes à consulter et à ne pas attendre l'apparition des symptômes. « Il faut lever les tabous et faire comprendre aux citoyens que les troubles urinaires ne signifient pas automatiquement un cancer, mais qu'ils nécessitent un avis médical », a-t-il conclu.

R.N avec Radio algérienne

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'Algérie a réaffirmé que la question du Sahara occidental demeure une question de décolonisation et que les Nations unies continuent d'assumer une responsabilité juridique et politique pour garantir l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination, soulignant que toute approche partiale ou toute solution irréfléchie est susceptible de compromettre les bases d'un règlement pacifique et de faire échouer les efforts internationaux visant à mettre fin au conflit.



Dans une allocution prononcée lors du débat de la 39e séance plénière de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, consacré à l'usage du droit de veto, le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Mehdi Litim, a précisé que le débat relatif au Sahara occidental "ne se limite pas à une question procédurale ou technique, mais porte sur l'essence même du conflit et sur la crédibilité de l'ONU" quant au respect des engagements pris dans le cadre du mandat de la mission créée pour le règlement de cette question. Le diplomate algérien a rappelé que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) avait été créée dans le cadre d'un plan de règlement convenu et signé, parallèlement à un accord de cessez-le-feu, dans le but d'organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, soulignant que, depuis 35 ans, le Conseil de sécurité n'a cessé de réaffirmer "des critères clairs en vue de parvenir à un règlement pacifique, juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, étant donné que le Sahara occidental demeure une question de décolonisation non encore achevée".
Au terme de son allocution, M. Litim a assuré que l'Algérie "croit en la capacité de la diplomatie à obtenir des résultats et en la nécessité de la privilégier, dans le respect de la Charte des Nations unies, du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à la question du Sahara occidental".
Il a réitéré, dans ce sens, "la nécessité de ne cautionner aucune démarche susceptible de s'écarter du principe de décolonisation et des critères onusiens régissant le processus politique, afin de garantir l'aboutissement à une solution juste, durable et mutuellement acceptable, assurant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination".

APS

Niger-Algérie

L'UE affirme respecter la souveraineté des deux pays

L'Union européenne (UE) a affirmé mardi respecter "pleinement" la souveraineté de l'Algérie et du Niger, soulignant que la décision algérienne de déployer des unités militaires sur le territoire nigérien relevait "exclusivement" des relations bilatérales entre les deux pays.
Répondant à une question sur les convocations de l'ambassadeur de l'UE en Algérie et de son chargé d'affaires au Niger, lors d'une conférence de presse tenue au siège de la Commission européenne à Bruxelles, le porte-parole de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, a indiqué que ces démarches relevaient des pratiques établies par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.
Il a assuré que l'UE n'a aucune volonté d'ingérence dans les affaires des deux pays, précisant "n'avoir à aucun moment eu l'intention de demander à Alger ou à Niamey des clarifications sur leur engagement bilatéral".
Il a également réaffirmé l'attachement de l'UE au maintien de bonnes relations avec l'Algérie et le Niger, fondées sur un dialogue respectueux à tous les niveaux.
Le chargé d'affaires par intérim de la délégation de l'Union européenne (UE) au Niger a été convoqué par le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, pour "exiger des clarifications" à propos des déclarations "inacceptables et condescendantes" d'un porte-parole de l'UE pour les affaires étrangères, concernant les relations entre l'Algérie et le Niger.

R.N

FAÇADE MARITIME OUEST

Chanegriha supervise l'exercice tactique «Sakr El-Moutawassite 2026»

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé mardi, à la base navale principale de Mers El-Kébir, dans la 2e Région militaire à Oran, un exercice tactique baptisé « Sakr El-Moutawassite 2026 », a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
Consacrée à la façade maritime Ouest, cette manœuvre s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme de préparation au combat pour l'année 2026-2027. Accompagné du commandant de la 2e Région militaire, le Général d'Armée a ensuite assisté à une présentation du commandant de la façade maritime Ouest, consacrée aux différentes phases de déroulement de l'exercice.
La manœuvre a notamment comporté un tir de missile de défense côtière contre une cible navale de surface. Selon le MDN, l'opération a été menée avec succès et la cible a été détruite avec une grande précision. Le ministère estime que ce résultat témoigne de la maîtrise des systèmes d'armes et des équipements par les équipages, ainsi que des progrès réalisés en matière de préparation et de disponibilité opérationnelle des unités navales.
En marge de l'exercice, Saïd Chanegriha a rencontré les cadres et les personnels de la façade maritime Ouest. Dans une allocution d'orientation, il a félicité les unités participantes et souligné l'importance des missions qui leur sont confiées.
Il a notamment insisté sur la surveillance des côtes nationales, la protection du territoire contre les menaces provenant de la mer, ainsi que la lutte contre l'immigration clandestine et le trafic de drogue. Il a qualifié ce dernier phénomène de menace nécessitant une réponse ferme afin de protéger la société de ses conséquences, conclut le communiqué du MDN.

R.N

TIPAZA

Démantèlement d'un réseau de télécommunications illégal à des fins d'espionnage

Un réseau criminel organisé, comprenant un ressortissant marocain, a été démantelé par les services de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tipaza, relevant de la 1re Région militaire, a annoncé mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN). Selon le communiqué du MDN, ce réseau était spécialisé dans la mise en place et l'exploitation d'un système de télécommunications illégal, destiné à des activités d'espionnage au profit de parties étrangères. Il fournissait notamment à ses membres des canaux de communication confidentiels et sécurisés, utilisables aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.
Pour mener ses activités, l'organisation recourait à des équipements techniques sophistiqués permettant de masquer l'identité des utilisateurs et de contourner les dispositifs de contrôle sécuritaire, précise la même source.
L'opération a permis l'arrestation de plusieurs suspects ainsi que la saisie d'un important matériel électronique et informatique. Les équipements récupérés comprennent notamment 22 appareils de routage d'appels via internet, 19 téléphones portables et des cartes SIM appartenant à différents opérateurs téléphoniques.
Les gendarmes ont également saisi du matériel informatique, un véhicule touristique et une somme de 95 millions de centimes. Cette opération s'inscrit, selon le MDN, dans le cadre des efforts déployés par les unités de la Gendarmerie nationale pour lutter contre la criminalité organisée et faire face aux activités susceptibles de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays.
Le ministère souligne enfin que cette intervention témoigne de la vigilance de l'Armée nationale populaire et de sa détermination à déjouer les menaces et les actions visant la sécurité nationale.

POLLUTION DE L'OUED MOUILAH

L'Algérie pourrait saisir la justice internationale

L'Algérie dispose de tous les éléments nécessaires pour engager des démarches auprès de la justice internationale concernant la pollution de l'oued Mouilah, dans la wilaya de Tlemcen, a affirmé hier mercredi Mohamed Moali, inspecteur central au ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Invité de la Chaîne I de la Radio nationale, le responsable a qualifié cette pollution de « crime transfrontalier », imputant sa propagation aux eaux provenant du Maroc et contenant, selon lui, des substances dangereuses pour la santé humaine et la biodiversité. Il a dénoncé une atteinte au droit des populations locales à un environnement sain et à une eau salubre.
Mohamed Moali a indiqué que les autorités algériennes disposent d'analyses scientifiques réalisées en laboratoire ainsi que d'images satellitaires attestant de la pollution. Il a appelé le pays à l'origine de ces rejets à y mettre fin, soulignant que l'oued Mouilah constitue une source d'alimentation du barrage de Hammam Boughrara.
Il a également évoqué la dégradation de la biodiversité et la mortalité des poissons, constatée par des spécialistes lors d'un colloque organisé à l'université de Béchar. Le ministère effectue, a-t-il précisé, des contrôles et des analyses périodiques des eaux transfrontalières conformément aux normes internationales.
Mardi, une délégation ministérielle conduite par Brahim Merad s'est rendue à Tlemcen, sur instruction du président Abdelmadjid Tebboune, pour évaluer les conséquences environnementales et sanitaires de cette pollution et examiner les mesures à prendre.

R.N

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Algérie et Singapour veulent renforcer leur partenariat

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, mardi au siège du ministère, l'ambassadeur non-résident de la République de Singapour auprès de l'Algérie, Mohammad Alami Musa. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays.
Au cours de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'importance de la création d'un Conseil d'affaires algéro-singapourien, à même d'offrir un cadre institutionnel permettant d'intensifier les échanges entre les opérateurs économiques des deux pays, d'explorer les opportunités de partenariat et de renforcer les échanges commerciaux bilatéraux, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont également abordé les perspectives de développement de la coopération économique, notamment à travers l'encouragement des initiatives conjointes, et l'ouverture de nouvelles perspectives permettant aux entreprises économiques des deux pays de tirer parti des opportunités disponibles.

R.E

ORAN

Plusieurs projets d'investissement touristique et hôtelier lancés

Plusieurs projets d'investissement dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, en vue de renforcer les capacités d'hébergement et de consolider l'offre touristique de la région, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Dans ce cadre, le wali d'Oran, Brahim Ouchane, a effectué, mardi, une visite de terrain pour inspecter plusieurs de ces projets et s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, notamment ceux portant sur la réalisation de structures hôtelières appelées à contribuer au renforcement des capacités d'accueil de la wilaya.
La visite a débuté par l'inspection du projet de réalisation de l'établissement hôtelier "Rexos", situé rue de Cuba, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 75%. Classé cinq étoiles, cet hôtel comprend 118 chambres, dont 27 suites, réparties sur un bâtiment de 14 étages, ainsi que plusieurs autres équipements. Il a également inspecté deux projets de réalisation d'établissements hôteliers sur le front de mer, au quartier du Colonel-Lotfi. Les travaux du premier hôtel, qui compte 26 chambres, sont achevés, tandis que le taux d'avancement du second a atteint 60%. Les deux projets bénéficient d'un emplacement stratégique, à proximité du Centre des conventions Mohamed Ben-Ahmed et du centre-ville.
Dans la commune d'Aïn El-Turck, M. Ouchane a visité un projet de réalisation d'appartements hôteliers, dont les travaux sont achevés. Cette structure comprend 30 appartements équipés et destinés à accueillir des familles, dans le cadre des investissements touristiques privés visant à renforcer le parc hôtelier de la wilaya et ses capacités d'accueil des visiteurs et des estivants.
Au terme de cette visite, le wali a insisté sur la nécessité de mettre en exploitation les établissements hôteliers dont les travaux sont achevés, afin de renforcer les capacités d'hébergement touristique et de consolider l'attractivité de la wilaya d'Oran en tant que destination touristique.

R.E

AAPI

L'Algérie veut valoriser ses ressources stratégiques

La prochaine décennie sera marquée par de profondes mutations du paysage mondial de l'investissement, sous l'effet des évolutions géopolitiques, de la transition énergétique et de la transformation numérique, ainsi que des changements qui affectent les rapports de force économiques à l'échelle mondiale.



L'Algérie entend tirer davantage profit de ses ressources énergétiques, minières, géographiques et humaines afin de renforcer sa position dans l'économie mondiale et d'attirer des investissements à forte valeur ajoutée. C'est ce qu'a affirmé, mardi à Genève, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, lors d'une table ronde consacrée aux perspectives de l'investissement mondial au cours de la prochaine décennie.
Intervenant dans le cadre de la 30e édition de la Conférence mondiale de l'investissement (WIC 2026), M. Rekkache a souligné que les mutations géopolitiques, la transition énergétique et la transformation numérique sont appelées à remodeler profondément les flux d'investissements internationaux. Ces évolutions modifient également les rapports de force économiques et les critères qui orientent les décisions des investisseurs.
Selon lui, les choix d'investissement ne reposent plus uniquement sur les coûts de production ou la proximité des marchés. La sécurité des approvisionnements, l'accès aux ressources stratégiques, la maîtrise des technologies et la résilience des chaînes de valeur occupent désormais une place croissante dans les stratégies des entreprises et des Etats.
Cette nouvelle donne contribue, a-t-il expliqué, à redessiner la géographie industrielle mondiale. Les entreprises cherchent notamment à rapprocher leurs activités des sources d'énergie et des ressources minérales, tout en diversifiant leurs fournisseurs et en sécurisant leur accès aux marchés jugés stratégiques.
Le responsable de l'AAPI a également insisté sur le poids grandissant de secteurs tels que l'intelligence artificielle, les infrastructures numériques, les énergies propres et les industries de pointe. Ces domaines devraient, selon lui, jouer un rôle déterminant dans la réorientation des investissements et la recomposition des économies au cours des prochaines années.
Abordant la question des minerais stratégiques, Omar Rekkache a relevé que ces ressources sont devenues essentielles à la souveraineté industrielle et technologique des pays. Leur exploitation ne constitue toutefois qu'une première étape. L'enjeu consiste surtout à développer leur transformation locale, à favoriser le transfert de technologies et à intégrer les activités nationales dans les chaînes de valeur mondiales, afin d'en accroître les retombées économiques.
Dans cette perspective, l'Algérie ambitionne d'attirer des investissements productifs reposant sur la technologie et susceptibles de générer des effets durables sur son économie. Pour le directeur général de l'AAPI, le défi de la prochaine décennie ne se limitera donc pas à la capacité des Etats à attirer les capitaux. Il portera également sur leur aptitude à maîtriser les ressources, les technologies et les chaînes de valeur qui détermineront leur développement économique.
La participation de l'AAPI à cette rencontre s'inscrit dans le cadre de son adhésion à l'Association mondiale des agences de promotion de l'investissement (WAIPA), au sein de laquelle elle assure le mandat de directeur régional pour la région MENA. La session a été organisée en collaboration avec le Bureau de Genève des congrès et la présidence de la WAIPA, assurée par l'Autorité koweïtienne de promotion de l'investissement direct (KADIPA).

R.E

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

La contribution de l'Algérie mise en avant par des experts

Des experts et des opérateurs économiques africains ont mis en avant, mardi en marge de la 3e édition du Sommet africain de l'innovation et de l'investissement immobilier (ARIIS 2026), le rôle de l'Algérie et sa contribution aux efforts visant à développer le secteur des infrastructures et du bâtiment sur le continent africain, notamment au regard des réalisations accomplies par le pays dans ce domaine. Ils ont également souligné l'importance de renforcer les relations de partenariat entre les entreprises du secteur dans les pays du continent, dans le cadre d'une coopération africaine durable. Ils ont indiqué que l'Algérie a réussi, grâce à ses potentialités et à l'expérience acquise, à développer ses infrastructures, notamment les réseaux routiers, les aéroports et les projets de pôles urbains résidentiels, en faisant une locomotive pour les pays africains, tant dans le domaine de la réalisation que dans celui du partenariat et de l'échange d'expériences et d'expertises.
Dans ce contexte, l'expert dans les domaines du bâtiment et de l'immobilier, René Moundzika, de la République du Congo, a indiqué que l'Algérie connaît "une avancée notable dans le développement du secteur des infrastructures, comme en témoignent les grands ouvrages dont le pays dispose actuellement". Il a ajouté que ces réalisations sont le fruit d'"efforts considérables" ayant permis de valoriser les ressources humaines et matérielles du pays, faisant ainsi de l'Algérie l'un des pays pionniers du continent, à même de contribuer aux efforts africains à travers le partage des expériences et des expertises.
De son côté, le directeur d'une entreprise tunisienne spécialisée dans la formation et expert en immobilier, Achraf Lachkheb, a indiqué que le secteur du bâtiment et des travaux publics, ainsi que le marché immobilier en Algérie, connaissent "une dynamique importante et accélérée, grâce à la conjugaison des moyens et des ressources avec une ferme volonté de promouvoir les différents domaines de l'activité économique". Il a ajouté que sa participation à cette édition, organisée en Algérie, vise à échanger les points de vue et à partager les expériences, dans un contexte marqué par la disponibilité de tous les facteurs de réussite au sein du continent africain, notamment des ressources humaines qualifiées et de jeunes talents capables de relever les défis.
De son côté, le commissaire de "ARIIS 2026", Nasreddine Bouteraa, a affirmé que cette manifestation, qui s'étale sur deux jours, vise à examiner les perspectives du secteur du bâtiment et de l'immobilier en Afrique, à promouvoir l'utilisation des technologies les plus récentes en la matière, à établir des relations de partenariat et d'affaires entre les opérateurs africains, ainsi qu'à découvrir les innovations dans le secteur immobilier.
Les travaux portent notamment sur l'examen des opportunités d'investissement immobilier et de développement urbain en Algérie et en Afrique, ainsi que sur les perspectives de mise en place de partenariats économiques entre les entreprises. Ils abordent également le rôle de l'innovation, de la transformation numérique et des nouvelles technologies dans la modernisation des secteurs de l'immobilier et du bâtiment, ainsi que dans l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des projets.
Le programme prévoit également des débats sur la construction durable et les villes intelligentes, les financement des projets immobiliers et les mécanismes d'attraction des investissements, ainsi que sur les moyens de renforcer la contribution des start-up et des entreprises innovantes, en adéquation avec les mutations économiques et technologiques que connaissent les marchés africains.

R.E



OUARGLA

Renforcement des prestations d'hospitalisation à domicile par une équipe pluridisciplinaire



L'unité d'hospitalisation à domicile de l'établissement public hospitalier "EPH-Mohamed Boudiaf" d'Ouargla a été renforcée par un staff médical et paramédical, dans le cadre des efforts visant à élargir la prise en charge des patients en dehors des structures hospitalières et leur permettre de bénéficier d'un suivi thérapeutique à domicile, a indiqué mardi dernier la direction de l'EPH.

Le directeur de l'établissement, Habib Mohamed Islam Bennabi, a précisé que l'équipe nouvellement mise en place est composée d'un médecin généraliste chargé de superviser l'unité, deux infirmiers et deux psychologues.

L'opération a également porté sur l'élaboration d'un programme d'interventions sur le terrain et la définition des mécanismes de coordination entre les membres de l'équipe, en vue d'assurer la prise en charge des malades, leur accompagnement médical et psychologique, ainsi que le suivi de l'évolution de leur état de santé, en tenant compte des spécificités de chaque cas.

Dans le cadre du renforcement des moyens nécessaires à la mise en service de cette prestation, le même responsable a souligné l'importance de doter l'unité d'une ambulance propre, afin de faciliter les déplacements de l'équipe médicale et paramédicale et de renforcer sa capacité à intervenir en temps opportun, tout en améliorant les conditions de prise en charge des malades nécessitant un suivi régulier à domicile.

Ce renforcement s'inscrit dans le cadre des efforts de l'EPH de diversifier les prestations de santé et d'étendre les soins en dehors du milieu hospitalier, en rapprochant le suivi thérapeutique des patients dans leur environnement familial, tout en consolidant la continuité de leur prise en charge et en améliorant la qualité des prestations sanitaires offertes aux citoyens.

SAÏDA

Des sorties de terrain pour promouvoir les mesures incitatives à l'emploi

L'antenne de wilaya de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de Saïda a organisé, mardi dernier, des sorties de terrain à caractère informatif et de sensibilisation au profit de plusieurs entreprises économiques et exploitations agricoles situées dans la commune d'Aïn Lahdjar, a-t-on appris auprès de cette agence.
Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la campagne d'information visant à faire connaître les mesures incitatives prévues par la loi n 06-21 relative au soutien et à la promotion de l'emploi. Lancée le 25 octobre dernier, cette campagne se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2026, a-t-on précisé de même source.
Organisée sous le slogan " Ensemble pour promouvoir l'emploi et alléger les charges des entreprises ", cette opération a ciblé plusieurs établissements, dont la Société du papier et de la cellulose, la société " Ibra ", spécialisée dans la pierre et le marbre, la société " La Maghrébine ", spécialisée dans la production d'aliments pour le bétail et la volaille, ainsi que l'exploitation agricole " Algérienne pour l'agriculture ", a-t-on indiqué.
Ces visites ont été encadrées par Becharef Bendida, cadre chargé de l'assurance chômage, et Keddideche Mohamed, cadre chargé de la communication au sein de la même agence.
A cette occasion, des explications détaillées ont été fournies sur les dispositions de la loi n 06-21 et les mesures incitatives qu'elle prévoit, notamment les avantages accordés aux entreprises industrielles et aux opérateurs du secteur agricole, a-t-on souligné de même source.
Cette initiative vise à informer les chefs d'entreprises et les investisseurs sur les différentes facilités et incitations accordées en matière de promotion de l'emploi.
Elle tend également à encourager les entreprises à créer de nouveaux postes d'emploi, à réduire les charges liées au recrutement, à renforcer la communication directe avec les opérateurs économiques et à les sensibiliser à l'importance de tirer profit de ces mesures incitatives.

CONSTANTINE

Lancement de sept nouvelles sessions de formation aux métiers artisanaux

Sept nouvelles sessions de formation aux métiers artisanaux, viennent d'être lancées à Constantine, dans le cadre d'un programme tracé par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), portant célébration de la journée nationale de l'artisan (9 novembre de chaque année), a-t-on appris mardi dernier auprès du directeur de cet organisme, Abdelghani Sifer.
Pas moins de 155 jeunes bénéficient de ces sessions de formation dont 4 concernent la confection et la couture de la gandoura traditionnelle et des vêtements pour enfants, 2 liées à la fabrication des gâteaux traditionnels, tandis que l'autre est dédiée à la pâtisserie qui a été initiée pour la première fois, par la CAM, a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS.Les participants à ces stages de formation de quatre (4) mois, suivront une formation théorique pratique au niveau des ateliers de l'école de formation et d'amélioration du niveau de la CAM, encadrés par des maitres artisans spécialisés ayant une expérience de 30 ans et plus , a-t-il précisé.Ces sessions de formation, a encore affirmé le même responsable, visent à valoriser le savoir-faire local, à encourager les jeunes à s'engager dans l'artisanat, rappelant que 3 sessions de formation liées à la coiffure dame, la fabrication d'El Djaouzia, le diagnostic des pannes de voitures (scanner automobile) ciblant 55 autres personnes, ont été organisées durant le mois de septembre dernier.

JIJEL

Campagne de prévention et de dépistage précoce du cancer de la prostate

L'établissement public hospitalier (EPH) Bachir-Mentouri d'El Milia (Jijel) a lancé mardi dernier une campagne de prévention et de dépistage précoce du cancer de la prostate dans le cadre des efforts de renforcement de la culture de prévention.
A ce propos, la directrice de cet EPH, Nour El-Houda Boumezbar, a indiqué que cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre a été lancée dans le cadre des activités du mois de "novembre bleu 2026" visant à élever le niveau de conscience sanitaire chez l'homme.La même responsable a ajouté que cette initiative s'inscrit dans le cadre du souci de cet établissement de renforcer la culture de prévention et de dépistage précoce en tant démarche d'amélioration de la prise en charge et de traitement, notamment chez les hommes de plus de 45 ans, indiquant que des équipes pluridisciplinaires ont été mobilisées pour accueillir et prendre en charge les citoyens.
Il s'agit, a précisé la même source, d'une équipe d'accueil et d'orientation constituée d'assistants sociaux, de deux médecins, de deux psychologues et de deux nutritionnistes, une équipe de médecins chargés de s'entretenir avec les citoyens sur leurs antécédents médicaux et de ceux de leurs proches, d'une équipe de paramédicaux qui assurent les prélèvements sanguins et d'une autre équipe au laboratoire central en plus de chirurgiens urologues qui assurent les consultations complémentaires.

MASCARA

Lancement prochain de la première tranche du projet de réhabilitation du stade "L'Unité africaine"



Le lancement des travaux de la première tranche du projet de réhabilitation du stade de football "L'Unité africaine", relevant de l'Office du complexe omnisports de la wilaya de Mascara, est prévu dans les prochains jours, a indiqué mardi dernier la direction de la Jeunesse et des Sports.
Les procédures de sélection de l'entreprise chargée de la réalisation du projet, inscrit dans le cadre du programme sectoriel, ont été récemment achevées. L'entreprise sera installée dans les prochains jours afin de permettre le démarrage des travaux.
Cette première tranche, à laquelle une enveloppe financière de 300 millions de dinars a été consacrée, prévoit le renouvellement de la pelouse du stade par du gazon naturel, afin de le rendre apte à accueillir des rencontres de football. Elle comprend également la réhabilitation de la piste d'athlétisme ainsi que la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 400 mètres cubes, destiné à alimenter en eau le système d'arrosage automatique de la pelouse, selon la même source.
Ce projet permettra de répondre aux préoccupations des clubs de football évoluant dans la commune de Mascara, chef-lieu de wilaya, notamment celles du Ghali de Mascara, en lui permettant d'accueillir ses matchs officiels du championnat à domicile. Il permettra également de préparer cette infrastructure à accueillir, à l'avenir, des manifestations footballistiques nationales.
Le projet permettra aussi aux équipes de football de la wilaya, ainsi qu'à celles des wilayas voisines, de bénéficier de cette infrastructure, dont les tribunes peuvent accueillir près de 25 000 spectateurs, pour la préparation de leurs joueurs et la mise à disposition d'un espace adapté à la formation des adhérents des écoles de football de la région, a ajouté la même source.
Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de wilaya élaboré par les autorités locales pour réhabiliter les anciennes infrastructures sportives à travers la wilaya et valoriser d'autres équipements, notamment les stades communaux de football, les salles omnisports et les anciennes piscines de proximité.
Cette démarche vise à améliorer les conditions de pratique des activités sportives dans la région, conformément à la politique nationale visant à soutenir le sport et à développer les infrastructures destinées aux jeunes, a-t-on souligné.
Inauguré en décembre 1986, le stade a fermé ses portes il y a environ trois ans en raison de la dégradation de son terrain. Cette situation a contraint le club local, le Ghali de Mascara, qui évolue actuellement en championnat de Ligue 2 amateur de football, à recevoir ses adversaires au stade communal Meflah-Aouad.

Mostaganem : Lancement des travaux de restauration du site culturel "Bey Mustapha Bouchelagham"

Des travaux de restauration et de réhabilitation du monument culturel baptisé "Bey Mustapha Bouchlaghem", situé à Bab El Arsa, dans la vieille ville de Mostaganem, ont été lancés, a indiqué mardi dernier la direction de la Culture et des Arts de la wilaya.
Le directeur de la Culture, Mohamed Marouani, a précisé que ces travaux, engagés par la direction concernée, s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'action visant à réhabiliter plusieurs monuments culturels de la ville et à créer un nouveau circuit culturel.
Ces travaux permettront d'améliorer l'entrée du monument et de restaurer sa façade extérieure, ainsi que d'aménager un espace destiné aux visiteurs. Ils prévoient également l'installation de panneaux explicatifs présentant le monument et l'ensemble des sites historiques du quartier voisin d'El Arsa, outre le traitement de certaines contraintes techniques, a-t-il expliqué.
Le responsable a annoncé que ce monument culturel sera ouvert aux visiteurs dès l'achèvement des travaux. Il sera ensuite exploité comme un espace culturel dynamique, destiné à accueillir des manifestations patrimoniales et artistiques, notamment dans sa vaste cour intérieure.
La direction mise sur ces travaux, réalisés en coordination avec les services de la wilaya, pour préserver le secteur sauvegardé de la ville de Mostaganem, notamment les quartiers d'El Arsa, de Tebbana et de Tidjdit.
Cette démarche s'inscrit également dans le cadre d'autres projets, portant notamment sur la restauration de la vieille mosquée de Badr, la réhabilitation du vieux tissu urbain du centre-ville, ainsi que la restauration et la rénovation de la vieille mosquée de Tebbana.
Outre le site du Bey Mustapha Bouchlaghem, le quartier d'El Arsa abrite plusieurs autres monuments historiques importants, parmi lesquels la tour des Turcs, également appelée fort de l'Est, le mausolée des beys de la famille des Meçrata, la Maison de l'artisanat, le mausolée de Sidi Hamadouche et Bab El Arsa, considéré comme l'une des six anciennes portes de la ville de Mostaganem.

UNIVERSITÉ DE OUARGLA

La "Stratégie de wilaya pour la souveraineté numérique et la qualité" lancée

L'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) vient de lancer l'initiative intitulée : "La Stratégie de wilaya pour la souveraineté
Mascara (assurances sociales)
Caravane de sensibilisation sur l'importance de la déclaration
Une caravane de sensibilisation visant à faire connaître l'importance de la déclaration des travailleurs auprès des organismes de Sécurité sociale a été lancée mardi dernier devant le siège de l'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Mascara, sous le slogan "La déclaration des travailleurs, une protection de leurs droits".
Organisée par cette agence, la caravane a entamé ses activités par des journées portes ouvertes au niveau de son siège. A cette occasion, des affiches et des dépliants de sensibilisation ont été présentés, accompagnés d'explications destinées aux employeurs et aux représentants des entreprises économiques publiques et privées sur l'importance de la déclaration légale des travailleurs auprès de la CNAS, ainsi que sur les garanties de couverture et de protection sociales qui en découlent.
Ces journées portes ouvertes ont enregistré une affluence de représentants de plusieurs entreprises économiques publiques et privées, qui ont manifesté leur intérêt pour les informations et les éclaircissements fournis concernant les procédures de déclaration des travailleurs.
Le chargé de l'information auprès de l'agence de wilaya de la CNAS, Abdelkader Belhadj, a indiqué à l'APS que cette caravane, qui sillonnera durant quinze jours les différentes communes de la wilaya, prévoit des sorties de terrain destinées à sensibiliser les opérateurs économiques, les établissements publics et privés, ainsi que les exploitations agricoles.
Ces actions permettront de fournir des explications détaillées sur l'importance de la déclaration légale des travailleurs, a-t-il souligné, ajoutant que des informations seront également communiquées sur les sanctions et les amendes financières encourues en cas de non-déclaration, conformément à la loi n 83-14 relative aux obligations des employeurs en matière de déclaration légale des travailleurs.
Cette caravane vise à promouvoir la culture de la déclaration légale des travailleurs auprès des employeurs, des responsables d'entreprises et des opérateurs économiques, à les sensibiliser à leurs obligations légales et à contribuer à la préservation des droits sociaux et professionnels des travailleurs, a-t-on précisé de même source.

MASCARA

Le barrage de Bouhanifia renforcé par 2,4 millions de mètres cubes d'eau

Le barrage de Bouhanifia, dans la wilaya de Mascara, a bénéficié d'un apport supplémentaire de 2,4 millions de mètres cubes d'eau à la suite des dernières précipitations enregistrées dans la région, a indiqué lundi la Direction de l'hydraulique de la wilaya.
Ces pluies ont permis de porter le volume d'eau stocké dans le barrage à plus de 8 millions de mètres cubes, soit un taux de remplissage de 23,5 %, a précisé la même source à l'APS.
Elle a ajouté que le niveau du barrage avait connu une baisse durant la période estivale, en raison des importants volumes d'eau mobilisés pour l'irrigation des terres agricoles, ainsi que du prélèvement d'une partie de ses réserves pour l'alimentation en eau potable de plusieurs communes des wilayas de Mascara et de Sidi Bel-Abbès.
Cette infrastructure hydraulique, d'une capacité totale de stockage de 34,4 millions de mètres cubes, avait atteint un taux de remplissage de 100 % durant le premier semestre de l'année en cours, avant que son niveau ne baisse sous l'effet de la hausse de la demande en eau destinée à l'irrigation et à l'alimentation en eau potable durant l'été dernier, a rappelé la même source.
A noter que le barrage de Bouhanifia assure actuellement l'alimentation en eau potable, à hauteur d'environ 24.000 mètres cubes par jour, des communes de Bouhanifia, Mascara, Hacine, El Guitena et Tizi, dans la wilaya de Mascara, ainsi que de la commune de Sfisef, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.
Des volumes d'eau sont également destinés à l'irrigation des terres agricoles de la plaine de Habra, situées dans les communes de Mohammadia, Sidi Abdelmoumen, Macta-Douz et Bouhenni.

OUED MORRA ET OUED M'ZI (AFLOU)

Plusieurs projets de développement en cours de réalisation



Une série de projets relevant de différents secteurs sont en cours de réalisation à travers les communes d'Oued Morra et d'Oued M'Zi (wilaya d'Aflou), dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, a-t-on appris mardi dernier des services de la wilaya.
Parmi ces projets, ayant fait l'objet d'une récente visite de terrain des autorités locales, figure une opération d'aménagement de l'entrée Est de la commune d'Oued Morra, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 55 %.
Une autre opération concerne la réalisation de réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable, ainsi que des travaux d'aménagement extérieur et d'installation de l'éclairage public au niveau du quartier des 30 logements publics locatifs (LPL) dans la localité de Remilia (commune d'Oued M'Zi), où le taux d'avancement a atteint 65%.
Le siège de l'agence commerciale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) à Oued M'zi a, pour sa part, bénéficié d'une opération de réhabilitation et devrait être prochainement mis en service.
S'agissant du secteur des ressources en eau, les travaux de réalisation du barrage de Seklafa à Oued M'zi, sont achevés, tandis que les procédures administratives relatives au transfert des eaux destinées à l'irrigation de 1.400 hectares (ha) de terres agricoles dans les communes d'Oued M'zi et Tadjemout sont en cours.
A cette occasion, le wali d'Aflou, Riadh Benahmed a mis l'accent sur la nécessité de rattraper le retard enregistré et d'accélérer le rythme des travaux du projet d'aménagement et de raccordement aux réseaux divers dans la localité de Remilia.
Le responsable a, dans une déclaration à l'APS, indiqué que cette visite a pour objectif de s'enquérir de l'état d'avancement des projets de développement et prendre connaissance des préoccupations des citoyens, ajoutant qu'un programme de sorties similaires, couvrant l'ensemble des communes de la wilaya, a d'ors et déjà été établi.

Khenchela : Lancement de la campagne de récolte du safran

Le coup d'envoi officiel de la campagne de récolte du safran au titre de la saison agricole en cours a été donné, mardi dernier dans la wilaya de Khenchela, avec des prévisions faisant état d'une production abondante et de haute qualité.Samir Ghodbane, secrétaire général de l'Association algérienne pour la promotion du safran et producteur de safran biologique dans la wilaya de Khenchela, a indiqué à l'APS que les premiers indicateurs de la campagne en cours "augurent d'une excellente productivité par rapport aux années précédentes", grâce à des conditions climatiques favorables ainsi qu'à l'expérience acquise par les agriculteurs et les investisseurs engagés dans la culture du safran, également connu sous l'appellation d'"or rouge".
Evoquant les exigences particulières de la culture du safran, M. Ghodbane a ajouté que la récolte nécessite "un réveil très matinal pour cueillir les fleurs de safran", avant de souligner qu'il est "préférable que l'opération se fasse à la lumière du jour pour garantir la préservation des caractéristiques de cette épice, suivie de l'étape de séparation des filaments rouges (appelées stigmates) avec un soin extrême".
Une tâche, a-t-il dit, généralement confiée aux femmes rurales avant le passage au processus de séchage, naturel ou mécanique, selon des normes scientifiques et des mesures sanitaires strictes afin de garantir la qualité du produit, son goût, sa couleur et ses propriétés nutritionnelles et antioxydantes.M. Ghodbane a également affirmé que les exploitations vouées à la culture du safran dans la wilaya de Khenchela produisent, selon des analyses, un safran "de haute qualité grâce à une teneur élevée en crocine (composé chimique naturel responsable de la couleur rouge-orangé du safran, ndlr) qui peut atteindre les 20 %".Le même investisseur a également indiqué que la culture du safran, pratiquée par les agriculteurs depuis 12 ans, a connu une forte expansion en raison des revenus importants qu'elle génère pour les producteurs lorsqu'ils parviennent à commercialiser toute leur production, étant donné que le prix du gramme de cette plante atteint les 2.000 dinars.
Les producteurs de safran aspirent selon M. Ghodbane, à élargir la commercialisation en trouvant des débouchés pour l'exportation de ce produit recherché vers les marchés internationaux et ce, en adoptant les techniques les plus modernes pour le traitement et l'emballage du produit final.Le secrétaire général de l'Association algérienne pour la promotion du safran a, par ailleurs, appelé à "intégrer la recherche scientifique dans le développement de la filière du safran" et à "faciliter les procédures d'étiquetage et de commercialisation de ce produit, notamment auprès des laboratoires pharmaceutiques, aussi bien au niveau national qu'international".
Une telle démarche permettrait, selon lui, de donner une nouvelle dimension à la culture du safran, en la faisant passer d'une activité traditionnelle à une véritable filière économique, créatrice d'emplois et susceptible de contribuer à la diversification des exportations nationales hors hydrocarbures.

LIGUE 1

Après l'humiliation, Lens tourne déjà la page Cahuzac

Moins de deux mois après sa nomination comme entraîneur de Lens, Yannick Cahuzac a été limogé de son poste mardi, emporté par une humiliation contre Côme la semaine dernière, fragilisant encore les Sang et Or qui vont connaître un troisième coach cette saison.Cahuzac, qui avait succédé à Dino Toppmöller mi-septembre, n'a pas survécu à l'humiliation des Lensois à domicile face à Côme (9-1) mercredi dernier, avant d'enchaîner un deuxième revers à Bollaert face à Marseille (2-1) dimanche en championnat."On sent qu'on est malade. On sent que mercredi a laissé quelques séquelles", avait reconnu Cahuzac après la rencontre contre l'OM. "On a su relever la tête. Mais on a pas mal de manques, on sent qu'on n'a plus de confiance." Capitaine des Sang et Or entre 2019 et 2022, l'ancien milieu de terrain avait intégré le staff de Toppmöller cet été, avant d'être promu pour faire ses débuts comme entraîneur principal en raison du départ surprise de l'entraîneur allemand après seulement quatre journées de Ligue 1.En neuf matches à la tête de Lens, Cahuzac a décroché seulement trois victoires pour six défaites toutes compétitions confondues.

"Plus jamais ça"

Il n'a surtout remporté aucun point en Ligue des champions, avec trois revers contre le Sporting Portugal (2-0), Bruges (3-0), et donc celui historique contre Côme, le pire jamais enregistré par un club français dans la compétition.

"Devant nos fans, ici, à Bollaert, ce n'est pas acceptable", avait déclaré le président du RC Lens Joseph Oughourlian dimanche sur Ligue 1 +, expliquant avoir fait inscrire "plus jamais ça" sur les murs du vestiaire."Ce qui a failli mercredi, c'est le club. Le club c'est les joueurs, c'est l'entraîneur, c'est la direction sportive", avait ajouté le président lensois, qui disait ne pas croire "aux réactions court-termistes".Mais les derniers résultats auront finalement eu raison des ces principes, coûtant sa place à Cahuzac alors que le club peine à retrouver son efficacité collective de la saison passée.Vainqueur de la Coupe de France et deuxième du championnat derrière le PSG l'an dernier sous la direction de Pierre Sage, Lens pointe actuellement à la 11e place du championnat, à sept points du podium après 10 journées.

Blessures et mercato timide

Tout avait pourtant bien débuté pour Lens, vainqueur du Trophée des champions contre le PSG en août, pour le premier titre de Toppmöller dans un Bollaert en fusion.

Le meilleur des lancements pour le technicien allemand, qui avait la lourde tâche de succéder à Pierre Sage, parti tenter l'aventure en Premier League.Mais rapidement, les doutes naissent autour de l'ancien entraîneur de Francfort, dont l'équipe manque de maîtrise.Après à peine quatre journées de L1, les deux parties se séparent, Lens ayant échoué à trouver un accord avec Toppmöller pour modifier son staff. Deux mois plus tard, c'est Cahuzac qui s'en va aussi prématurément.

Mais au-delà des changements d'entraîneurs, les Sang et Or paient aussi un mercato qui n'a pas porté ses fruits, avec les départs de nombreux cadres cet été.Désireux de ne pas reproduire ses erreurs passées avec des dépenses excessives, le club a multiplié les paris (Ivanovic, Titraoui, Todibo, Hazard...) pour l'instant non payants.

Les blessures de plusieurs joueurs cadres, dont Ismaël Ganiou en charnière centrale, ont également affaibli l'équipe, souvent fébrile défensivement."Il faut qu'on recompose ce groupe, c'est la même équipe qui a gagné le Trophée des champions il y a deux mois. C'est la même équipe qui a gagné contre Lyon, qui était invaincue jusque-là il y a quelques semaines", déclarait Oughourlian dimanche. "Il faut juste un peu plus de consistance dans nos prestations."

Reste à voir avec quel entraîneur sur le banc.

AFP

CANADA/FOOTBALL

Montréal craint de perdre son club de MLS, mis en vente

Montréal craint que son club évoluant en MLS, le championnat de football nord-américain, ne soit délocalisé après l'annonce de sa mise en vente par son propriétaire.Le président et fondateur du CF Montréal, Joey Saputo, a annoncé, très ému lundi soir, avoir "pris la décision d'entamer un processus structuré en vue de la vente du club"."Notre préférence est de trouver le bon acheteur ici afin que le club demeure à Montréal", a ajouté l'homme d'affaires canadien devant la presse, sans toutefois pouvoir garantir son maintien dans la métropole québécoise.Dans une ligue fermée comme la MLS, la délocalisation d'une franchise dans une autre ville est possible.

L'annonce de la mise en vente du CF Montréal a suscité des craintes au sein de la classe politique au Québec, province francophone qui a été profondément marquée par le départ en 2004 de l'équipe de baseball montréalaise, les Expos, alors relocalisée à Washington.Le nouveau dirigeant de la province, l'indépendantiste Paul Saint-Pierre Plamondon, s'est engagé mardi "à étudier ce qui nous sera présenté" par d'éventuels investisseurs et n'a pas exclu une potentielle prise de participation minoritaire dans le club de "soccer", fondé en 1992, pour éviter son déménagement."Un gouvernement responsable ne peut pas fermer la porte avant d'avoir regardé les projets en question", a-t-il ajouté.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE

Puni par le Real, le PFC en mauvaise passe



Nettement battu 3-0 par le Real mardi soir à Madrid, le Paris FC est toujours à l'arrêt en Ligue des champions féminine, avec seulement deux points après quatre journées de phase de ligue.

Dominées mais longtemps solidaires sous la pluie qui s'abattait sur le stade Alfredo-Di-Stéfano, les joueuses de Sandrine Soubeyrand ont craqué en deuxième période après avoir tenu le nul toute la première période.

Privé de sa capitaine et leader offensive Clara Matéo, l'internationale française ayant été suspendue après son carton rouge reçu contre Hacken, le PFC n'a que trop rarement inquiété la défense madrilène pour espérer renverser le match.

Cette défaite, la deuxième après celle face aux tenantes du titre barcelonaises (5-2) pour démarrer la compétition, laisse les Parisiennes avec seulement deux points après deux nuls, l'un encourageant face à Arsenal (2-2), l'autre frustrant contre Häcken (1-1).

Pour espérer atteindre les barrages comme l'année dernière, le PFC devra impérativement réagir face à Koge et Servette, ses deux derniers adversaires.

Sous la pluie madrilène, le Real a rapidement tenté d'étouffer les Parisiennes, avec un pressing qui a mis à mal les joueuses de Sandrine Soubeyrand, en grande difficulté pour conserver le ballon et brouillonnes dans la construction de leur jeu.

Les Madrilènes ont régulièrement fait peser le danger sur les cages de Kinga Seweryn, Célina Ould Hocine manquant de pousser dans ses propres filets un centre adverse (6e).

Mais malgré les tentatives des locales, dont une tête de la milieu italienne Arianna Caruso (19e) qui a heurté un montant, le PFC a réussi à virer à la pause avec un score nul et plutôt mérité vu le peu d'occasions franches adverses.

Ce manque de tranchant des Madrilènes n'a pas duré au retour des vestiaires. Après un superbe arrêt de Seweryn face à Felicia Schröder, la gardienne polonaise n'a rien pu faire face à Caruso, opportuniste pour reprendre la balle et ouvrir le score (55e).

La Néerlandaise Lineth Beerensteyn, servie par Schröder, une des recrues madrilènes de l'été, a doublé la mise peu après (65e), d'une frappe puissante malgré un angle fermé.

Après une grosse occasion de réduire le score pour Sheika Scott, dont la frappe est passée au-dessus du cadre (72e), les Parisiennes ont encaissé un logique troisième but, signé de la talentueuse Colombienne Linda Caicedo (81e), récompensée de son entrée en jeu tonitruante.

AFP

LIGUE 1 (FRANCE)

Après l'humiliation, Lens tourne déjà la page Cahuzac

Moins de deux mois après sa nomination comme entraîneur de Lens, Yannick Cahuzac a été limogé de son poste mardi, emporté par une humiliation contre Côme la semaine dernière, fragilisant encore les Sang et Or qui vont connaître un troisième coach cette saison.

Lors de la conférence de presse de présentation du nouvel entraîneur lyonnais Carlos Vicens ce mardi, Michael Gerlinger, le directeur général de l'OL, a annoncé avoir sondé Pep Guardiola, qui a travaillé avec le coach espagnol à Manchester City entre 2021 et 2025, avant de passer à la vitesse supérieure. "Il m'a conseillé d'avancer", a-t-il notamment confié.

Les dirigeants de Lyon ont indiqué mardi avoir demandé l'avis de Pep Guardiola avant de recruter l'entraîneur espagnol Carlos Vicens, qui avait fait partie du staff de l'ex-coach de Manchester City entre 2021 et 2025. Le successeur du Portugais Paulo Fonseca, parti au Sporting Portugal, était en charge des phases arrêtées au sein de l'encadrement des Citizens.

"Il (Guardiola, ndlr) m'a tenu un discours positif. Il m'a parlé de son état d'esprit. C'est une très bonne personne et il m'a conseillé d'avancer et de discuter avec Carlos", a confié le directeur général de l'OL, Michael Gerlinger, mardi en conférence de presse.

"Le profil de Carlos était en haut de notre liste. Il était une possibilité pour l'été prochain si nous n'avions pas prolongé avec Paulo Fonseca. Nous voulions un jeune entraîneur ambitieux, qui avait faim. Il correspond à ce que nous voulions en termes de projet de jeu", a renchéri le directeur sportif de l'OL, Matthieu Louis-Jean.

"Il sait développer les joueurs individuellement et particulièrement les jeunes, ce qui est important pour nous. Son pédigrée parle pour lui avec quatre ans à City auprès de Guardiola et une année au plus haut niveau avec Braga", a insisté ce dernier.

Vicens (43 ans), limogé du SC Braga (1ère div. portugaise) le 20 octobre, vient avec quatre adjoints, tous espagnols, qui remplaceront numériquement les quatre assistants portugais partis avec Fonseca. "L'objectif est de se classer le plus haut possible, dans les places européennes avec en ligne de mire la Ligue des champions" mais aussi "dans toutes les compétitions où Lyon est engagé", a promis de son côté le nouvel entraîneur de l'OL, actuellement 6e de Ligue 1 et 13e en Ligue Europa."Sur le terrain, nous devons développer le type de football qui doit rendre heureux et fiers tous nos supporters", a ajouté Vicens qui vient à Lyon "avec une philosophie de jeu offensif".

AFP

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 2E JOURNÉE) JSS-USMK

Un duel "à six points" entre deux mal-classés

La JS Saoura et l'USM Khenchela, s'affronteront demain vendredi au stade du 20-août 1955 de Béchar (18h00), dans un duel indécis entre deux mal-classés en quête de points, dans le cadre de la mise à jour de la 2e journée du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football.



Les deux équipes, qui occupent conjointement la 13e place avec 6 points chacune, auront à cœur de l'emporter afin de quitter la zone de relégation.
La formation de Béchar abordera ce rendez-vous avec l'ambition de confirmer son réveil et d'enchaîner un deuxième succès de rang, après avoir ouvert son compteur de victoires dimanche dernier, à domicile, face au CS Constantine (1-0).
Une victoire obtenue grâce à une réalisation de Belghanami (57'), qui a inscrit, par la même occasion, le premier but de la JSS cette saison.
La JSS aura ainsi l'occasion de poursuivre sa remontée, face à un adversaire khencheli, qui n'a plus gagné depuis quatre journées.
L'USMK, qui reste sur un nul à la maison face au CR Témouchent (1-1), tentera de réagir et de repartir de Béchar avec un résultat positif afin de prendre ses distances avec les dernières places.
L'enjeu sera donc important pour les deux équipes, puisqu'une victoire permettrait à l'une ou l'autre de réaliser une précieuse opération au classement et de s'éloigner de la zone de relégation.
Vendredi, 13 novembre 2026 : JS Saoura - USM Khenchela 18h00 Classement : Pts J 1). CR Belouizdad 20 8 2). JS Kabylie 17 8 3). MC Alger 16 7 4). MC Oran 15 8 --). MB Rouissat 15 9 6). USM Alger 14 7 7). O. Akbou 12 8 8). JS El-Biar 11 9 9). CR Témouchent 10 9 10). ES Sétif 9 8 11). ES Ben Aknoun 8 8 12). CS Constantine 7 9 13). USM Khenchela 6 8 --). JS Saoura 6 8 15). ASO Chlef 5 9 16). US Biskra 4 9.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (MISE À JOUR)

Le MO Bejaia rejoint le duo de tête à l'Est

Le MO Bejaia a réalisé une bonne opération en s'imposant à domicile face à l'IRB Nezla (2-1), mardi, lors de la mise à jour du calendrier du groupe Centre-Est du championnat de Ligue 2 amateur de football, rejoignant ainsi le MSP Batna et la JS Azazga en tête du classement, avec 17 points chacun.
Dans les deux autres rencontres disputées dans ce groupe, comptant respectivement pour la première et la quatrième journée, la JSD Jijel a pris le meilleur sur le CRB Béni Thour (2-1), tandis que le Paradou AC s'est imposé devant la JSM Skikda (1-0).
Grâce à cette victoire, le Paradou AC remonte à la septième place avec 14 points, alors que la JSM Skikda, qui manque l'occasion de rejoindre le trio de tête, reste quatrième avec 15 unités.
Dans le bas du tableau, la JSD Jijel, grâce à son succès face au CRB Béni Thour, quitte la dernière place et remonte au 14e rang avec neuf points, tandis que son adversaire du jour reste lanterne rouge avec six unités.
Dans le groupe Centre-Ouest, l'unique rencontre au programme, comptant pour la troisième journée, s'est soldée par un score de parité entre le WA Tlemcen et le RC Arbaâ (0-0). Ce résultat ne permet pas aux deux formations de progresser sensiblement au classement. Le WA Tlemcen occupe la 12e place avec neuf points, alors que le RC Arbaâ reste 14e avec quatre unités, mais compte un match en moins.
A l'issue de cette mise à jour du calendrier, le GC Mascara et l'USM Blida continuent de dominer le groupe Centre-Ouest avec 21 points chacun, devant le RC Kouba (19 pts).

R.S

AVANT D'AFFRONTER LE TOGO

Déclarations des joueurs algériens en zone mixte

Déclarations des joueurs de l'équipe nationale de football, recueillies par l'APS, lors de la zone mixte organisée mardi soir avec la presse, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à quatre jours du match face au Togo, prévu samedi au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), pour le compte de la troisième journée (Gr. I) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027.
Mohamed Azzi (défenseur / CSKA Moscou - Russie) : "Je suis très content d'honorer ma première convocation en sélection. C'est un rêve qui se réalise. Je l'attendais depuis longtemps. J'ai travaillé jour et nuit avec mon club pour gagner la confiance du sélectionneur. Aujourd'hui, c'est chose faite, Dieu merci. Je vais continuer à travailler pour gagner ma place. Le match face au Togo sera difficile. Nous allons nous préparer au cours des prochains jours afin d'être prêts le jour J et de décrocher la victoire. Je demande à nos supporters de nous soutenir pour que nous puissions leur offrir un succès, Inchallah".
Abderrahmane Rebbach (milieu de terrain / Deportivo Alavés - Espagne) : "Je suis fier et heureux d'avoir été retenu en sélection. Je tiens à remercier le staff technique de m'avoir donné l'occasion d'honorer ma première convocation en équipe nationale. Je ferai tout pour ne pas décevoir ceux qui m'ont accordé leur confiance. Je suis très heureux d'être ici, c'est un honneur pour moi. Concernant le match face au Togo, nous aborderons ce rendez-vous avec la ferme intention de l'emporter devant notre public."
Rayane Yesli (gardien de but / Olympique Akbou) : "C'est une grande fierté d'être sélectionné et de représenter mon club, l'Olympique Akbou. C'est un honneur pour moi et ma famille. Je suis très content, c'est un rêve qui se réalise. Nous avons la chance de disputer le prochain match à domicile, à Tizi-Ouzou, dans un magnifique stade où règne une excellente ambiance. Ce serait formidable de remporter les deux rencontres, car cela permettrait à l'équipe nationale d'aborder plus sereinement la suite des qualifications. Concernant les supporters, je suis certain qu'ils viendront en grand nombre. Ce sont les meilleurs. Je suis né à Tizi-Ouzou et j'y ai de la famille. Ce match aura donc une saveur particulière pour moi."

R.S

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR.I)

Deuxième séance d'entraînement pour les Verts à Sidi Moussa

La sélection algérienne de football a effectué, mardi, sa deuxième séance d'entraînement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision de la double confrontation face au Togo, prévue les 14 et 17 novembre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr. I) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué.
Pour cette séance, le sélectionneur national, Brahim Hemdani, a scindé son groupe en deux. Une partie des joueurs a pris part à l'entraînement sur le terrain, tandis que les autres ont été soumis à des soins et à un programme de récupération.
Avant le début de la séance, une zone mixte a été organisée, permettant à trois joueurs, Rebbach, Azzi et Yesli, de répondre aux questions des journalistes présents au CTN.
Par ailleurs, le milieu de terrain de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, a été libéré du regroupement en raison de douleurs au dos. Il a été remplacé par Adem Zorgane, qui a rejoint le CTN dans la soirée.
Ce forfait vient s'ajouter à ceux du milieu offensif Mohamed Bachir Belloumi et du latéral gauche Jaouen Hadjam, blessés, ainsi que du gardien de but du MC Alger, Abdelatif Ramdane, autorisé à faire l'impasse sur ce stage à la suite du décès de son père.
Pour rappel, les Verts accueilleront le Togo, samedi 14 novembre, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), avant de se déplacer à Lomé pour disputer le match retour, prévu mardi 17 novembre au stade de Kégué (17h00). Au terme de la deuxième journée, la sélection nationale occupe la première place du groupe avec 4 points, à une longueur du Togo et de la Zambie, qui comptent chacun 3 points, tandis que le Burundi ferme la marche avec une seule unité.
Les deux premiers de chaque groupe valideront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

R.S

ESPAGNE

Une grève générale pour défendre le droit au logement

L'Espagne connaît ce mercredi une grève générale de 24 heures à l'appel des principaux syndicats, dont CCOO et la CGT, ainsi que du syndicat des locataires. Cette mobilisation intervient dans un contexte de forte tension sociale, marqué notamment par la flambée des prix de l'immobilier et la difficulté croissante d'accéder à un logement décent.
Les organisations syndicales réclament une revalorisation du salaire minimum, de 1 220 à 1 300 euros, ainsi que des mesures contre la hausse du coût de la vie. Mais leur principale revendication concerne la crise du logement. Elles demandent notamment un plafonnement des loyers, une limitation des acquisitions immobilières par les fonds d'investissement, des contrats locatifs à durée indéterminée et l'interdiction des expulsions lorsque les locataires ne disposent pas d'une autre solution d'hébergement.
La mobilisation intervient à quelques semaines des élections législatives anticipées du 29 novembre, convoquées par le Premier ministre Pedro Sanchez après l'échec de son gouvernement à faire adopter ses mesures sur le logement.
Cette grève, la première de cette ampleur depuis novembre 2012, sera particulièrement suivie dans les transports, l'industrie et les services. L'affluence des manifestations prévues à Madrid et Barcelone constituera également un indicateur du climat social avant le scrutin.

RDC

L'ancien président de l'Assemblée A. Minaku placé en résidence surveillée

L'ancien président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC), Aubin Minaku, a été transféré mardi soir à son domicile, à Kinshasa, où il est désormais placé en résidence surveillée après dix mois de détention dans des lieux non officiels.
Sa résidence, située dans le quartier de Macampagne, dans l'ouest de la capitale, est surveillée par six militaires. Ses déplacements restent soumis à l'autorisation de l'auditorat général des Forces armées.
Avant ce transfert, Minaku avait été détenu successivement sous la responsabilité du Conseil national de cyberdéfense, rattaché à la présidence, puis de la justice militaire.
Selon des sources judiciaires, les enquêteurs l'avaient notamment interrogé sur ses relations avec l'ancien président Joseph Kabila. Ses communications téléphoniques et ses messageries avaient également été examinées, dans le cadre d'investigations portant sur d'éventuels liens avec des anciens collaborateurs engagés dans la rébellion dans l'est du pays.
Cette décision intervient dans un contexte politique tendu, marqué par la dissolution judiciaire du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), dont Minaku est vice-président national.
En revanche, deux autres figures de l'ancien régime, Emmanuel Ramazani Shadary et Dunia Kilanga, restent détenues. Aucune explication officielle n'a été donnée sur cette mesure, interprétée par certains comme un possible signe d'apaisement politique.

«GEX 2026»

Manœuvres militaires conjointes entre la Côte d'Ivoire, le Gabon et la France



La Côte d'Ivoire, le Gabon et la France participent à un exercice militaire conjoint. Baptisé « GEX 2026 » (Grand exercice multinational interarmées 2026), il rassemble plus d'un millier de militaires, en Côte d'Ivoire d'abord et toute cette semaine, avant d'aller à la fin du mois au Gabon (du 24 au 29/11). Objectif : tester la réactivité et la coordination des armées face aux menaces qui pèsent sur le golfe de Guinée et l'Afrique de l'Ouest.
Depuis samedi 30 octobre, près de 1200 militaires ivoiriens issus des forces terrestres, aériennes, navales et spéciales participent à cet exercice.
A leur côté, une centaine de militaires appartenant à l'infanterie motorisée des Forces armées gabonaises (FAG), et au moins 600 soldats français, appuyés par 3 Mirages 2000 et un porte-hélicoptères amphibie, le PHA Mistral.
Prises d'otages, combats en forêts, interventions en terrain difficile, ces exercices vont se dérouler à Jacqueville, Yamoussoukro et Bouaké et doivent permettre, selon le chef d'état major de l'armée ivoirienne, le général Lassina Doumbia, « d'éprouver nos procédures en les confrontant aux réalités du terrain ».
Cet exercice illustre, côté français, le « partenariat militaire renouvelé » en Afrique. Depuis la fermeture de ses bases sur le continent, exceptée celle de Djibouti, l'armée française intervient « en réponse aux besoins exprimés, au cas par cas, par les pays africains » rappelle le général Valentin Seiler, chef du Commandement pour l'Afrique (CPA), soulignant que « la France s'accommode sans aucun état d'âme » de la logique de multipartenariat voulue par les pays du continent.

GUINÉE

Début des procès d'un millier de personnes arrêtées pour orpaillage



Les procès de 1.263 personnes interpellées en Guinée dans le cadre de la lutte contre l'exploitation illégale de l'or se sont ouverts mardi devant plusieurs tribunaux, selon des sources judiciaires.
Ils marquent le début d'une vaste procédure judiciaire consécutive à l'interdiction totale de l'orpaillage clandestin, entrée en vigueur le 2 novembre dans la région de Siguiri (nord-est), une importante zone aurifère du pays.
En raison du nombre élevé de prévenus, la Cour suprême a réparti les personnes interpellées entre différentes juridictions de Conakry et de Basse-Guinée (ouest).
Quelque 202 prévenus comparaissent notamment à Conakry devant la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief) pour "exploitation illégale des mines, dégradation de l'environnement, destructions diverses et pollution des eaux".
Le gouvernement avait justifié cette mesure par les dégradations environnementales et l'insécurité dans la région de Siguiri. Pour faire appliquer l'interdiction, l'armée avait été déployée sur les sites d'exploitation artisanale.

NATIONS-UNIES

Plusieurs pays réaffirment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

La question du Sahara occidental est revenue au centre des débats de l'Assemblée générale des Nations unies, à la faveur de la discussion consacrée à l'utilisation du droit de veto au Conseil de sécurité. Plusieurs délégations ont réaffirmé la nécessité de préserver le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, mettant en garde contre toute tentative d'imposer une solution politique prédéterminée ou de remettre en cause les fondements du processus de décolonisation.



Ce débat intervient dans un contexte marqué par l'échec du Conseil de sécurité à renouveler le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Le 30 octobre dernier, l'examen de deux projets de résolution concurrents, présentés respectivement par les Etats-Unis et la Russie, s'est soldé par un blocage, empêchant la reconduction du mandat de la mission à son échéance du 31 octobre.
La Chine a notamment insisté sur le fait que le règlement du conflit devait être fondé sur les intérêts fondamentaux du peuple sahraoui et le respect des principes de la Charte des Nations unies. Son représentant a rappelé que Pékin s'était abstenu lors du vote sur le projet américain et avait soutenu le texte russe. Il a également souligné le rôle de la MINURSO, qui contribue depuis plus de trois décennies au maintien de la stabilité sur le terrain, à la protection des civils et à la prévention d'une dégradation de la situation sécuritaire.
De son côté, l'Afrique du Sud a estimé que le veto russe avait empêché l'adoption d'un projet de résolution qu'elle jugeait profondément déséquilibré et susceptible de remettre en cause les acquis du processus onusien. Pretoria a regretté l'incapacité du Conseil de sécurité à renouveler le mandat de la MINURSO, rappelant que le Sahara occidental demeure la dernière question de décolonisation inscrite à l'agenda africain. Elle a plaidé pour des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, sans conditions préalables.
Le Timor-Leste a, pour sa part, mis en garde contre les risques d'une solution unilatérale qui ne tiendrait pas compte de la volonté librement exprimée du peuple sahraoui. S'appuyant sur sa propre expérience de décolonisation, sa délégation a souligné que les difficultés rencontrées dans l'application du plan de règlement initial ne sauraient remettre en cause le droit à l'autodétermination. Elle a également rappelé que le Sahara occidental reste inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU et relève toujours des instances chargées de la décolonisation.
La même position de principe a été défendue par le Danemark. Sa représentante permanente, Christina Markus Lassen, a affirmé que l'autodétermination devait rester le fondement de tout processus politique et que son issue ne pouvait être fixée à l'avance. Elle a appelé les parties à faire preuve de retenue et à privilégier le dialogue pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable.
La Lettonie a également précisé que son vote en faveur du projet américain ne constituait ni une reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le territoire ni une adhésion à la proposition d'autonomie. Elle a rappelé que le Conseil de sécurité ne pouvait déterminer à l'avance les modalités d'un règlement.
La Namibie a adopté un ton particulièrement ferme, dénonçant l'échec du Conseil de sécurité et les conséquences de l'expiration du mandat de la MINURSO. Son représentant, Benda Nanda, a estimé que le peuple sahraoui se retrouvait, pour la première fois depuis 35 ans, sans présence onusienne sur le terrain. Il a également critiqué le projet américain, qui visait notamment, selon lui, à supprimer la référence au référendum dans la dénomination de la mission. « Supprimer la lettre du référendum, c'est supprimer le droit ; supprimer le mot, c'est supprimer tout un peuple », a-t-il déclaré.
À travers ces interventions, plusieurs délégations ont ainsi rappelé que tout règlement du conflit doit rester conforme au droit international et garantir au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination.

R.I

GHAZA

Sept martyrs dans des frappes de l'occupation sioniste

Sept Palestiniens, dont un adolescent de 13 ans, sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés mardi dans des frappes menées par les forces de l'occupation sioniste dans la bande de Ghaza, a rapporté la Défense civile palestinienne.
Selon la même source, une attaque sioniste a fait deux martyrs, dont un adolescent de 13 ans, dans le quartier de Zeitoun, au sud-est de la ville de Ghaza (nord).
Selon la même source, trois autres personnes sont tombées en martyres dans un bombardement ayant visé une forge dans le quartier d'Al-Sabra, dans le sud de la ville.
Toujours à Ghaza-ville, une sixième personne est tombée en martyre dans un bombardement sioniste ayant touché une tente abritant des déplacés dans le quartier d'Al-Daraj.
Dans le sud, un septième Palestinien est tombé en martyr par des tirs de l'armée d'occupation près de Khan Younès, a précisé la Défense civile.
Les principaux hôpitaux des secteurs concernés, qui ont reçu les corps des victimes, ont confirmé ces informations.
L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 74.645 martyrs et 175.978 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué par les autorités sanitaires palestiniennes. La même source précise que depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, au moins 1.614 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.849 autres ont été blessés, tandis que les corps de 850 martyrs ont été récupérés. Plusieurs autres victimes se trouvent toujours sous les décombres ou sur les routes. Les équipes d'ambulanciers et de secours ne parviennent toujours pas à les atteindre.

R.I

FACE À L'OCCUPANT MAROCAIN "EXPANSIONNISTE"

Le Front Polisario décrète la mobilisation générale

Le Secrétariat national du Front Polisario a décidé de décréter l'état de mobilisation générale pour faire face à l'occupant marocain "expansionniste", a indiqué mardi un communiqué ayant sanctionné sa réunion d'urgence, tenue sous la présidence du secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali.
Cette décision intervient à la lumière des développements accélérés de la situation, notamment les dangereuses manœuvres militaires marocaines, précise le communiqué, qui appelle l'ensemble des Sahraouis, hommes et femmes, à se tenir pleinement prêts à faire face à toutes les conspirations et manœuvres de l'ennemi, à relever tous les défis et à rester fidèles au serment des martyrs, en défense de la terre, de l'honneur et des choix libres du peuple sahraoui en faveur de la liberté, de l'autodétermination et de l'indépendance.
Il a, en outre, exhorté les Nations unies et l'Union africaine à assumer leurs responsabilités en vue d'amener l'occupant marocain à mettre fin à son occupation illégale du territoire de la République sahraouie et à mettre un terme à son intransigeance et à ses entraves aux efforts de la communauté internationale visant à parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.
Par ailleurs, le Secrétariat national sahraoui a mis en garde contre les tentatives de l'occupant marocain de détourner l'attention de sa cuisante défaite, qui a réduit à néant ses campagnes de propagande ainsi que ses investissements dans l'achat des consciences et les marchandages.
A cet effet, le Maroc procède actuellement au déploiement de ses forces militaires en grand nombre, dotées de différents types d'armes et d'équipements, et à leur regroupement dans plusieurs positions le long du mur de la honte et de l'humiliation, dans une démarche dangereuse d'escalade qui contredit totalement ses prétendues déclarations d'attachement au cessez-le-feu, conclut le communiqué.

R.I

TÉLÉ VISION



TF1 Italie / France

20h35



Football. Ligue des Nations UEFA. 5e journée. Groupe A1.
Ligue des Nations UEFA. 5e journée. Groupe A1. Italie / France.

PARIS PREMIERE Jason Bourne : l'héritage

21h00



Le programme Treadstone, qui a fait de Jason Bourne un redoutable agent secret, n'était que la façade d'une machination bien plus complexe. Alors que les ramifications de cette conspiration gouvernementale s'étendent, un autre projet émerge : "Outcome".

TFX The Mortal Instruments : la cité des ténèbres

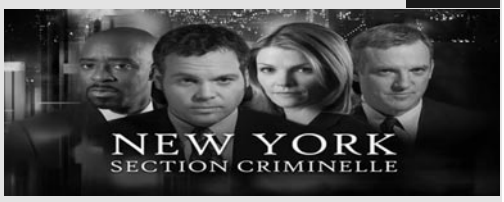
20h55



Au cours d'une soirée, Clary , 15 ans, est témoin d'un meurtre. Elle est terrifiée lorsque le corps de la victime disparaît mystérieusement devant ses yeux...

TF1 SÉRIES FILMS New York, section criminelle

21h10



Dans une banlieue apparemment tranquille, un couple est retrouvé assassiné dans son pavillon, suscitant l'horreur et l'inquiétude parmi les voisins.

M6 Babylon

21h10



Los Angeles, 1926. Manuel Torres, homme à tout faire des studios Kinoscope, est chargé de faire porter un éléphant pour la soirée orgiaque du producteur Don Wallach.

CANAL+ Cash Out 3

21h10



L'incorrigible Shawn réussit, non sans mal, à sortir son frère Mason Goddard de sa retraite pour l'embarquer dans un ultime casse. Mais Mason et son équipe d'experts en cambriolage vont, sans le savoir, s'attaquer au redoutable Abel Salazar qui vient de s'évader de prison.

6ter The Rookie : le flic de Los Angeles

21h10



Deux nouvelles recrues font leurs premières armes au commissariat de Wilshire. L'une d'entre elles, Katie Barnes, s'est auparavant retrouvée au front. Ce qui lui vaut un traitement de faveur du portant intraitable Tim Bradford. Lucy a bien du mal à l'accepter.

"Un Job mortel" : l' œuvre coréenne est en tête des séries non anglophones



La série sud-coréenne «Un Job mortel», qui mêle horreur et satire de l'absurdité du monde du travail, s'est hissée en tête du classement hebdomadaire des programmes télévisés non anglophones les plus regardées sur Netflix pour la période allant du 2 au 8 novembre.
La production a totalisé 8,7 millions de vues au cours de cette période. Cet indicateur est calculé en divisant le nombre total d'heures de visionnage par la durée du programme. La série s'est classée première dans 22 pays et a intégré le Top 10 dans 76 pays, notamment en Corée du Sud, en Thaïlande, au Chili et au Paraguay.
Mêlant récit de fantômes et comédie noire,

L'histoire suit Hyeok-jun, un jeune homme accablé par les dettes, qui tombe sur une annonce pour le moins alléchante : une agence d'intérim mystérieuse lui propose des petits boulots rémunérés jusqu'à cinquante fois le salaire horaire minimum. Une occasion en or pour sortir de ses difficultés financières, à une condition toutefois : ne jamais révéler ce qui se passe sur son lieu de travail.
Envoyé dans une supérette en apparence ordinaire, Hyeok-jun découvre rapidement que ses journées de travail nont rien de banal. Des phénomènes étranges et terrifiants surviennent, et chaque mission pourrait bien être la dernière. Portée notamment par Lee Jae-wook, connu pour Alchemy of Souls, la série réunit également Go Min-si, Kim Min-ha et Lee Hee-jun.
Dans le même classement des séries non anglophones, une autre production sud-coréenne, le drame médical «Doctor X : Mafia en blouse blanche», s'est classée à la quatrième place avec 3,7 millions de vues. Produite par la chaîne TV privée SBS, cette série met en scène Kim Ji-won dans le rôle d'une chirurgienne talentueuse appelée à pallier le manque de personnel dans un hôpital. Son arrivée met progressivement au jour les problèmes de corruption qui gangrènent l'établissement.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL **005 00170 4002162000 18**

PALESTINE

Comment Israël a franchi les dix étapes du génocide à Gaza

DE LA CLASSIFICATION AU DÉNI, EN PASSANT PAR LA DÉSHUMANISATION, LA PERSÉCUTION ET L'EXTERMINATION, UN RAPPORT DE L'ONG GENOCIDE WATCH CONCLUT QU'ISRAËL A FRANCHI À GAZA TOUTES LES PHASES DU PROCESSUS GÉNOCIDAIRE QUI SE POURSUIT DÉSORMAIS À BAS BRUIT. IL RAPPELLE ÉGALEMENT QUE SI CE MÉCANISME S'ACCOMPLIT DANS L'ENCLAVE DEPUIS OCTOBRE 2023, PLUSIEURS DE SES PHASES SONT DÉJÀ À L'ŒUVRE DEPUIS LONGTEMPS CONTRE L'ENSEMBLE DES PALESTINIENS.

Par Insaf Rezagui-Sbeih > Benjamin Fiorini

Fondée en 1999 par Gregory Stanton, ancien professeur en études et prévention du génocide et diplomate américain, Genocide Watch coordonne l'Alliance Against Genocide, une coalition internationale réunissant plus de 90 organisations engagées dans la prévention de ce crime. C'est à partir d'une étude comparée de plusieurs génocides, notamment celui des juifs d'Europe et celui des Cambodgiens, que Stanton a élaboré dès 1987 un modèle initial en huit étapes, complété en 2012 par deux étapes supplémentaires.

Partant du constat que le génocide n'est pas un « événement », mais un « processus », Genocide Watch examine les politiques et pratiques israéliennes à l'aune de ces dix étapes : classification, symbolisation, discrimination, déshumanisation, organisation, polarisation, préparation, persécution, extermination et déni. Celles-ci ne suivent pas nécessairement une progression chronologique ; elles peuvent se chevaucher, s'accélérer et se renforcer mutuellement. Elles ont été pensées comme un instrument de prévention, afin que le « plus jamais ça » devienne une réalité et pour que l'identification des signes annonciateurs d'une destruction génocidaire suscite une réaction internationale avant que le pire ne se produise.

DE LA CLASSIFICATION A LA DESHUMANISATION

La première étape, celle de la classification, consiste à établir une distinction entre le groupe dominant et le groupe dominé, désigné comme ennemi. Pour Gaza, le rapport l'associe notamment au blocus de l'enclave depuis 2007, qui permet de contrôler les mouvements des personnes, des marchandises et de capitaux. C'est en partie en raison de ce dispositif sécuritaire global qu'Israël peut priver les Palestiniens des biens nécessaires à leur survie.

« entité hostile », visant alors toute la population palestinienne. Ces politiques ségrégationnistes s'inscrivent plus largement dans un système de fragmentation du territoire palestinien, qui aboutit à l'établissement d'un régime d'apartheid, en raison tant de la séparation physique du territoire que de la séparation juridique entre les Palestiniens eux-mêmes, soumis à des régimes juridiques et administratifs différents selon qu'ils vivent dans le territoire de 1948 — l'actuel Israël —, à Jérusalem-Est, en Cisjordanie ou à Gaza.

La deuxième étape, celle de la symbolisation, consiste à attribuer aux membres du groupe visé des marqueurs distincts permettant de les identifier et de les différencier du reste de la population. Genocide Watch évoque le système israélien de cartes d'identité différenciées selon leur couleur : vertes pour les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, bleues pour les Palestiniens résidant à Jérusalem-Est et les Palestiniens de 48. Ces documents participent de la fragmentation de la population palestinienne en plusieurs catégories juridico-administratives, auxquelles correspondent des statuts juridiques et des droits distincts. Ils permettent de restreindre leur liberté de mouvement, mais aussi leur accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins, etc.

Cette différenciation débouche sur la troisième étape, la discrimination, procédé par lequel un groupe dominant, animé par une idéologie d'exclusion, utilise des leviers légaux, coutumiers et politiques pour retirer certains droits à un ou plusieurs autres groupes. À ce titre, le rapport souligne que, vis-à-vis des Palestiniens vivant sur le territoire de 48 ou en Palestine, cette discrimination est assumée au point d'être codifiée. Il renvoie au recensement effectué par Adalah, le Centre juridique pour les droits de la minorité arabe en Israël, qui répertorie 65 lois israéliennes ayant pour effet direct ou indirect de discriminer les Palestiniens en limitant leurs droits en matière de citoyenneté, de participation politique, d'accès à la terre, au logement et à l'éducation, tout en prévoyant pour eux un régime juridique plus sévère en cas d'incarcération. L'une des plus emblématiques est la loi « Israël, État-nation du peuple juif » du 19 juillet 2018, qui prétend que le droit à l'autodétermination appartient uniquement au peuple juif.

À ces mécanismes de discrimination s'ajoute une quatrième étape, celle de la déshumanisation, qui consiste à nier l'humanité du groupe visé, notamment en assimilant ses membres tantôt au genre animal, tantôt à une maladie, avec en toile de fond l'idée selon laquelle la disparition de ce groupe serait un événement souhaitable. Le rapport cite la déclaration du 9 octobre 2023 de l'ancien ministre israélien de la défense, Yoav Gallant, où il comparait les habitants de Gaza à des « animaux humains ». Il cite également l'invocation par le premier ministre Benyamin Nétanyahou de la référence biblique à « Amalek » — la nation ennemie que Dieu aurait commandé au roi Saul de détruire —, présentant la population palestinienne de Gaza comme un mal absolu à éliminer. Le rapport renvoie aussi au travail d'Amnesty International, qui a répertorié 102 déclarations déshumanisantes ou ouvertement génocidaires à l'encontre des Palestiniens, prononcées par de hauts responsables israéliens entre octobre 2023 et juin 2024.

DE L'ORGANISATION A L'EXTERMINATION

La cinquième étape, celle de l'organisation, repose sur la planification des actes génocidaires et la mobilisation par l'État des moyens humains, matériels et militaires nécessaires à leur réalisation. Elle peut notamment passer par la constitution d'unités militaires ou de milices armées. D'abord, la création d'une unité spécialisée, Nili, chargée de traquer les responsables des attaques du 7 octobre 2023. Il y a ensuite, et surtout, l'utilisation par l'armée israélienne de systèmes de ciblage fondés sur l'intelligence artificielle. Deux dispositifs ont particulièrement été mobilisés : « Lavender », destiné à identifier des individus comme cibles potentielles à tuer, et « Gospel », utilisé pour désigner des bâtiments et des infrastructures à bombarder. Le recours à ces systèmes est tel qu'un officier du renseignement israélien a décrit son rôle comme celui d'une « chambre d'enregistrement », ne consacrant que quelques secondes à la validation des cibles proposées.

La sixième étape, celle de la polarisation, consiste à accentuer les divisions entre les groupes et à réduire au silence les voix susceptibles de s'opposer à la persécution du groupe visé. À Gaza, elle se manifeste par une campagne de désinformation et de diffamation visant les témoignages palestiniens, particulièrement ceux des journalistes, victimes de menaces, d'accusations de terrorisme et d'attaques ciblées. Entre octobre 2023 et mi-décembre 2025, 289 journalistes palestiniens ont été tués à Gaza. Dans son rapport de juillet 2026, la rapporteuse spéciale de l'ONU Francesca Albanese analyse la prise pour cible systématique des professionnels des médias palestiniens, l'architecture du contrôle de l'information par Israël et le rôle des médias internationaux et des plateformes numériques dans la reproduction du narratif israélien. Cette polarisation a atteint un sommet avec l'adoption, le 30 mars 2026, de la loi sur la peine de mort pour les « terroristes », qui vise exclusivement les Palestiniens. Le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale a dénoncé ce projet qui perpétue la ségrégation raciale à l'encontre des Palestiniens.

La septième étape, celle de la préparation, consiste à planifier les actes génocidaires et à mobiliser les moyens nécessaires à leur réalisation, tout en recourant à un discours destiné à en dissimuler l'intention. Ainsi, dès le 7 octobre 2023, Israël a invoqué un droit de légitime défense, alors que la Cour internationale de justice avait relevé en 2004, à propos du Mur de séparation en Cisjordanie, que la puissance occupante ne peut invoquer ce droit dans les relations qu'elle entretient avec le territoire et la population qu'elle occupe. L'autre dispositif de ce narratif consiste à affirmer qu'il s'agit d'une « guerre contre le terrorisme » dirigée contre le Hamas et non contre le peuple palestinien. Cette rhétorique ne résiste pas à l'épreuve des faits, comme en témoignent l'ampleur des massacres, la destruction systématique des infrastructures civiles, les conditions d'existence imposées aux Palestiniens de Gaza et les bombardements répétés de zones pourtant désignées comme « sûres » par la puissance occupante. Ainsi, le 13 juillet 2024, une attaque israélienne contre Al-Mawasi, dans le sud de la bande de Gaza, pourtant déclarée « zone humanitaire sûre » par l'armée israélienne et où des milliers de Palestiniens déplacés avaient trouvé refuge, a fait au moins 90 morts et 300 blessés.

La huitième étape, celle de la persécution, se caractérise par la violation systématique des droits fondamentaux du groupe visé, notamment à travers les exécutions extrajudiciaires, la torture, les déplacements forcés et la privation des ressources indispensables à la survie. À Gaza, elle prend notamment la forme de la famine comme méthode de guerre, du blocage de l'aide humanitaire, des entraves à l'approvisionnement en eau, en nourriture, à l'électricité, etc. Dans ses mandats d'arrêt délivrés en novembre 2024, la Cour pénale internationale a ainsi estimé qu'il existait des motifs raisonnables de croire à la responsabilité de Nétanyahou et de Gallant pour le crime de guerre consistant à utiliser la famine comme méthode de guerre et pour le crime contre l'humanité de persécution.

La neuvième étape, celle de l'extermination, correspond à la mise à mort massive des membres du groupe visé, dont la déshumanisation préalable a contribué à légitimer la destruction. Ainsi, à Gaza, au 5 novembre 2026, près de 75 000 Palestiniens ont été tués et 176 000 autres blessés, au moyen notamment de bombardements massifs et d'obus au phosphore blanc dans un territoire densément peuplé. À ces massacres s'ajoute la destruction systématique de tout ce qui fait vie à Gaza : hôpitaux, centres de santé, écoles, universités, logements, etc. Selon les Nations unies, 82 % des bâtiments de l'enclave ont été totalement ou partiellement détruits.

NIER LE CRIME POUR MIEUX LE POURSUIVRE

La dixième et dernière étape, celle du déni, consiste à dissimuler les crimes commis, à contester leur réalité ou leur qualification juridique et à en rejeter la responsabilité sur les victimes elles-mêmes. Le déni n'intervient pas seulement après la commission du génocide, il l'accompagne tout au long de sa perpétuation. Genocide Watch identifie douze stratégies de déni mobilisées par Israël. Parmi elles figurent l'invocation d'un droit de légitime défense en réponse à une agression armée, la minimisation du nombre de victimes, la disqualification des journalistes et des organisations documentant les crimes, régulièrement accusés d'antisémitisme ou de sympathie pour les groupes armés palestiniens, ou encore la négation de l'intention génocidaire, les massacres de civils étant présentés comme des « dommages collatéraux », etc. S'y ajoutent les tentatives de renversement de la responsabilité sur les victimes elles-mêmes et la contestation de la qualification de génocide. En France, par exemple, l'utilisation de l'expression « chiffres du Hamas » pour parler des bilans humains publiés par le ministère de la Santé de Gaza participe aussi de l'entreprise de décrédibilisation de la réalité du génocide.

Cette publication s'ajoute à une littérature considérable, produite par les Palestiniens eux-mêmes, de nombreuses organisations de défense des droits humains, des experts et mécanismes onusiens, ainsi que des chercheurs de droit international et des spécialistes des génocides. Le rapport invite dès lors à interroger non seulement la responsabilité des auteurs israéliens du génocide, mais aussi celle des États qui, par leur inaction, leur silence ou leur soutien à une puissance coloniale, ont contribué à rendre possible la poursuite du premier génocide diffusé en direct sur nos écrans.

Source: Orient XXI

Biskra : Le festival culturel international de la poésie arabe lancé

Sous le slogan du festival "la poésie... un pont entre les rives", le Festival culturel international de la poésie arabe s'est ouvert, mardi après-midi, dans la grande salle de spectacles du Théâtre régional Chebbah El-Mekki de Biskra, avec la participation de 12 pays arabes.
Selon les organisateurs, cette nouvelle édition se distinguera par la qualité de sa programmation, tant par le nombre de poètes invités que par l'originalité de leurs créations.
Plusieurs poètes, parmi lesquels Lakhdar Baraka et Samira Benaïssa (Algérie), Chawki Abdul Amir (Irak), Abdullah Aïssa (Palestine) et Ahmed Bakheet (Egypte), ont déclamé des poèmes illustrant la richesse et la diversité de la poésie arabe. Leurs prestations ont été chaleureusement applaudies par le public.
Le Théâtre Chebbah El-Mekki accueillera jusqu'au 14 novembre, en plus des soirées dédiées aux lectures poétiques, des séminaires consacrés à la poésie arabe
Cet événement, organisé par le commissariat du festival en coordination avec la direction de la culture et des arts, prévoit également des excursions touristiques à l'intention des invités de cette rencontre littéraire qui pourront ainsi découvrir les sites historiques et culturels des Ziban.

R.C

Le Festival du film du Caire : 145 films à l'affiche

La 47e édition du Festival international du film du Caire (CIFF) s'est ouverte mercredi, le 11 novembre et réunira cinéastes, acteurs, producteurs et cinéphiles pour dix jours de célébration du cinéma international. Jusqu'au 20 novembre, le festival fêtera ses 50 ans, ayant été créé en 1976, avec une programmation de 145 films provenant de 64 pays.
Présidée par l'acteur égyptien Hussein Fahmy, l'édition de cette année présentera 17 premières mondiales, 5 premières internationales et 87 premières pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). La sélection comprend 109 longs métrages, 29 courts métrages et 17 documentaires.
La Compétition internationale présentera 12 films de différents pays. La Compétition Horizons arabes proposera sept films, tandis que la Semaine internationale de la critique en présentera six. La Compétition de courts métrages réunira 24 films, ainsi qu'une section dédiée présentant en avant-première mondiale cinq courts métrages égyptiens.
Le programme comprendra également sept productions immersives présentées dans le cadre du concours Cairo XR, explorant la réalité virtuelle, la réalité augmentée, la réalité mixte et la narration interactive. Parmi les autres sections figurent le Panorama international, les séances spéciales, les séances de minuit et les Classiques de minuit.Pour célébrer son 50e anniversaire, le festival mettra à l'honneur le patrimoine cinématographique égyptien à travers une programmation de 27 films classiques restaurés. La sélection comprend des œuvres de réalisateurs égyptiens de renom tels que Salah Abu Seif, Youssef Chahine, Hussein Kamal, Kamal El Sheikh, Henry Barakat et Tawfik Saleh.En parallèle de ses projections, le festival accueillera la huitième édition des Journées de l'industrie du Caire du 14 au 19 novembre. La Cairo Film Connection, plateforme de coproduction du festival, a sélectionné 17 projets pour sa phase finale, impliquant 31 sociétés de 12 pays.

N.C

Le Festival du court métrage de Montecatini : "Au revoir Bagdad" triomphe

Le prix du meilleur film du 77e Festival international du court métrage de Montecatini (en Toscane, Italie), a été décerné à "Goodbye Baghdad", réalisé par Simone Manetti.
Ce court métrage, qui relate un événement marquant de l'histoire récente – la libération de la journaliste Giuliana Sgrena en 2005, un mois après son enlèvement à Bagdad par un groupe djihadiste, et la mort tragique de Nicola Calipari, haut responsable du SISMI qui avait personnellement mené les négociations pour sa libération –, a été salué pour son intensité émotionnelle et sa réalisation soignée.Le Grand Prix du Jury a été décerné à "Between the Piers" , de la réalisatrice britannique Kate Cheeseman, dans lequel la recherche, menée à contrecœur par une femme sur la plage, de l'alliance de sa mère en deuil, révèle quelque chose de bien plus précieux ; une histoire qui explore les profondeurs des sentiments humains, tout en offrant une réflexion sur le pouvoir salvateur de la mémoire et de l'amitié.Le prix de la meilleure réalisation a été décerné à Irene Belluzzi, auteure de "Teresina" , tandis que le prix spécial du jury pour la meilleure réalisation a été attribué à Armin Etemadi pour "Prehistoric" .Double reconnaissance au niveau de l'interprétation pour "Dov'è che ci siamo già visto" , avec Nicola Pistoia récompensée comme meilleur acteur principal et Paola Tiziana Cruciani comme meilleure actrice principale.
Parmi les prix décernés dans les différentes catégories de films, "Sunday" de Giulio Tonincelli a remporté le prix du Meilleur documentaire, tandis que "The Ineffable Fixing of the Volatile" d'Arepo et James Laurenson a reçu celui du Meilleur film expérimental. Le prix du Meilleur film d'animation a été attribué à "Angel & Meow" de Clemhyn Escosora.

N.C

EN HOMMAGE À SA MÉMOIRE ET SON PARCOURS

Une journée d'étude sur l'œuvre de l'artiste peintre Baya Mahieddine



Une Journée d'étude, intitulée "L'œuvre à l'épreuve du regard" dédiée au parcours prolifique de l'artiste peintre et plasticienne, Baya Mahieddine, a été animée mardi à Alger, par des chercheurs et historiens de l'art et universitaires, en hommage à la mémoire de cette figure majeure de l'Art moderne algérien.
Organisée par le Musée publique national d'Art moderne et contemporain, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, cette Journée d'étude a été accueillie à l'École nationale supérieure des Beaux-arts d'Alger (ENSBAA).
Les différentes facettes artistiques de Baya ont été rappelées par des chercheurs, historiens de l'Art et artistes-plasticiens, à l'instar de l'Américaine Alice Kaplan, la Chinoise Yubaï Chi, et les Algériens Rachid Koreïchi et Denis Martinez, entre autres.
Évoquant le parcours artistique singulier de Baya (1931-1998 / Fatma Haddad de son vrai nom), et l'analyse de son œuvre prolifique, les intervenants ont été unanime à dire "tout le génie de cette grande figure de l'art moderne algérien".
En 1947 à 16 ans seulement, diront en substance les conférenciers, "elle connaît un succès remarquable à Paris (France) en exposant ses œuvres à la Galerie Maeght" et son univers artistique, ont-ils souligné, "attire l'attention des surréalistes, notamment Pablo Picasso, qu'elle a rencontré et qui sera influencé par son travail".
Les Historiens de l'Art ont mis en valeur le parcours artistique de Baya dans ses différents volets, à l'image de "Baya et les expositions du pays" et "Baya par elle-même : Penser le modernisme transnational à la "ate Modern" (musée d'art moderne et contemporain à Londres en Angleterre)".
Ainsi, l'œuvre de Baya se distingue, selon les intervenants, par un "univers poétique, coloré et imaginaire, inspiré de la nature, des jardins, des fleurs et des animaux fantastiques", accordant "une place centrale à la femme, symbole de beauté, de maternité et de fertilité".
D'autres thèmes évoquant le parcours de Baya ont également été abordés, notamment, "Sculptrice: EAntre peinture et argile", "Un rêve de jeunesse, souvenirs et mémoires" et "Les figures féminines dans l'œuvre de Baya".
L'art de Baya, expliquent les conférenciers, "se distingue par ses couleurs vives, ses contours marqués et son univers féerique.
De son côté, le directeur de l'ENSBAA, M. Belhadj Terchaoui a indiqué que pour l'année 2027, "un colloque international sur l'uvre de Baya était en phase de préparation sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts".
Artiste autodidacte, Baya avait développé un style unique, inspiré de ses racines et célébré dans son œuvre la féminité, la nature et l'imaginaire, tout en affirmant son identité algérienne. Grâce à son originalité et à son indépendance artistique, elle a fait rayonner l'art algérien dans le monde.
Un film documentaire dédié à Baya a été projeté à la fin de cette journée d'étude.

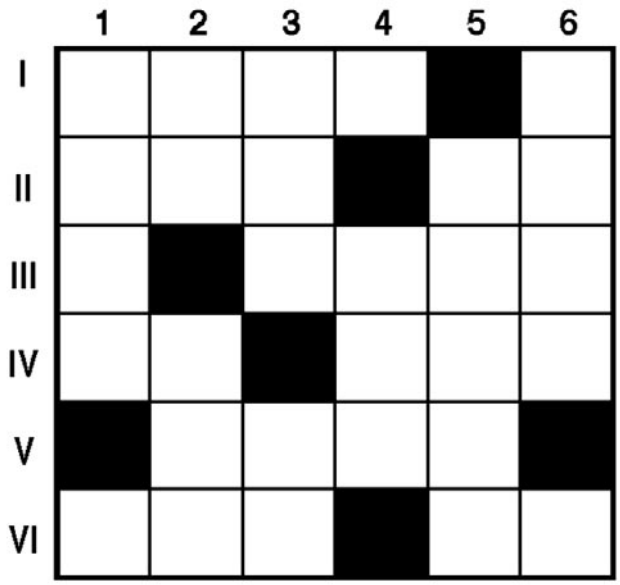
R.C

Mostaganem : Lancement des travaux de restauration du site culturel "Bey Mustapha Bouchelagham"

Des travaux de restauration et de réhabilitation du monument culturel baptisé "Bey Mustapha Bouchlaghem", situé à Bab El Arsa, dans la vieille ville de Mostaganem, ont été lancés.
Ces travaux, engagés par la direction concernée, s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'action visant à réhabiliter plusieurs monuments culturels de la ville et à créer un nouveau circuit culturel. Ils permettront d'améliorer l'entrée du monument et de restaurer sa façade extérieure, ainsi que d'aménager un espace destiné aux visiteurs. Ils prévoient également l'installation de panneaux explicatifs présentant le monument et l'ensemble des sites historiques du quartier voisin d'El Arsa, outre le traitement de certaines contraintes techniques.
Ce monument culturel sera ouvert aux visiteurs dès l'achèvement des travaux. Il sera ensuite exploité comme un espace culturel dynamique, destiné à accueillir des manifestations patrimoniales et artistiques, notamment dans sa vaste cour intérieure.
Cette démarche s'inscrit également dans le cadre d'autres projets, portant notamment sur la restauration de la vieille mosquée de Badr, la réhabilitation du vieux tissu urbain du centre-ville, ainsi que la restauration et la rénovation de la vieille mosquée de Tebbana.
Outre le site du Bey Mustapha Bouchlaghem, le quartier d'El Arsa abrite plusieurs autres monuments historiques importants, parmi lesquels la tour des Turcs, également appelée fort de l'Est, le mausolée des beys de la famille des Meçrata, la Maison de l'artisanat, le mausolée de Sidi Hamadouche et Bab El Arsa, considéré comme l'une des six anciennes portes de la ville de Mostaganem.

R.C

Nombres croisés



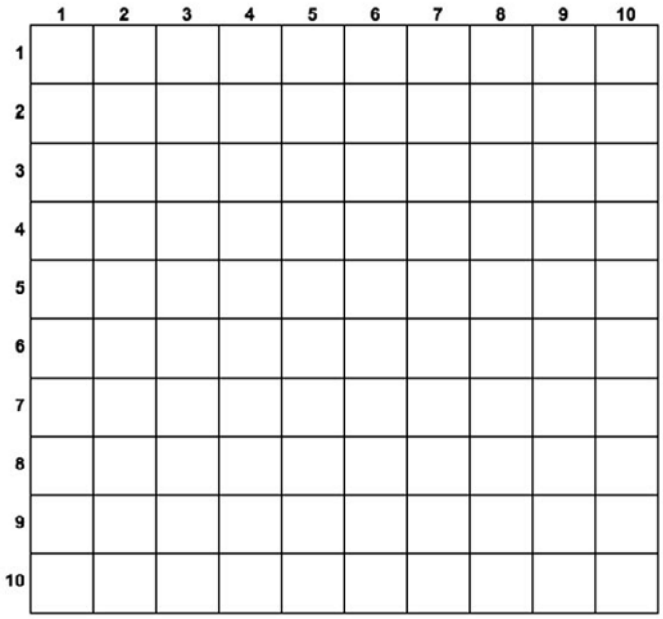
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. **II.** Puisssance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. **III.** Longueur en km du fleuve Nil. **IV.** Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. **V.** Altitude estimée de l'Everest. **VI.** Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. **2.** Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. **3.** Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. **4.** Puissance de 5. **5.** Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. **6.** Marignan !

Grille muette N° 1191



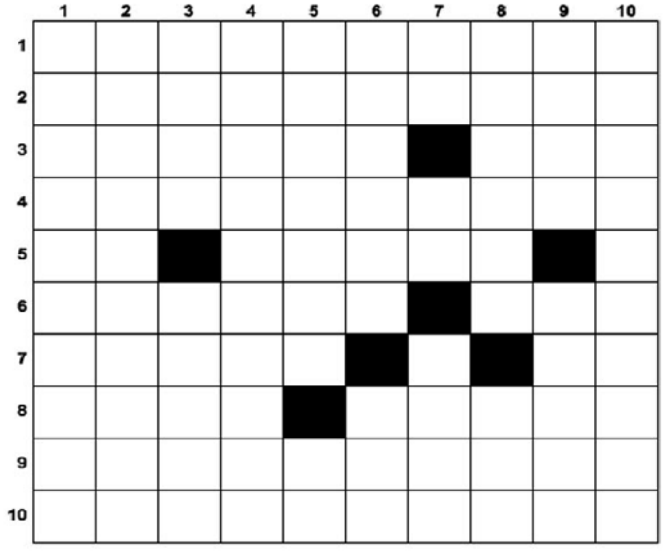
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

LA NATION
Jeudi 12 Novembre 2026

FONDS NATIONAL D'INVESTISSEMENT

Bilal Achacha nouveau DG

Le secrétaire général du ministère des Finances, Kamel Meraghni, a procédé à l'installation de Bilal Achacha dans ses fonctions de directeur général du Fonds national d'investissement (FNI), a indiqué, hier, un communiqué du FNI. La cérémonie d'installation de M. Achacha tenue mardi au siège de la direction générale du Fonds, s'est déroulée en présence du directeur général du Trésor et de la Comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, ainsi que des membres du conseil d'administration du Fonds national d'investissement, a précisé la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:57	12:46	15:50	17:51	19:01

Météo

Alger	25	Tizi Ouzou	24
Tiaret	24	Béjaïa	25
Constantine	24	Oran	26

ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE D'ORAN

Lancement de la première version d'un simulateur de vol

L'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran - Maurice Audin (ENPO) a lancé la première version d'un simulateur de vol, qui a effectué un premier vol d'essai, a indiqué, hier, de cette institution universitaire. Cette première version du projet de simulateur de vol a été conçue et réalisée par l'équipe du laboratoire d'innovation de l'école (FabLab), sous la supervision de l'ingénieur principal du laboratoire, Sadek Louni, a expliqué la même source. Ce laboratoire constitue un espace de fabrication numérique et de prototypage, dédié aux étudiants, doctorants, enseignants et porteurs de projets.
Lors de la première mise en service du simulateur, les ingénieurs du projet ont effectué, avec succès, un vol d'essai virtuel autour de l'Aéroport International d'Alger - Houari Boumediene, a ajouté la même source. Ce prototype est appelé à devenir un outil pratique de formation et d'innovation dans le domaine aéronautique, permettant aux étudiants et aux ingénieurs de s'entraîner à la simulation de vol et de maîtriser la technologie, avec la possibilité d'être développé progressivement et enrichi de nouvelles fonctionnalités. Ce projet illustre la capacité de l'école à transformer l'innovation en réalisations concrètes, à travers le prototypage et son développement, avec un impact socio-économique attendu en matière de formation, de maîtrise technologique et de réduction de la dépendance aux équipements importés.

TIZI-OUZOU

Un projet de réhabilitation du stade 1er novembre 1954 inscrit

Le stade "premier novembre 1954" de la ville de Tizi-Ouzou a bénéficié de l'inscription d'une opération de réhabilitation et de mise à niveau selon les normes sportives internationales, ont indiqué, hier, les services de la wilaya. Le projet de réhabilitation de cette infrastructure sportive, présenté et examiné hier mardi lors d'une séance de travail présidé par le wali Aboubak Essedik Boucetta, prévoit des travaux qui, une fois achevés, permettront à l'équipement de répondre aux exigences des compétitions sportives de haut niveau. Les travaux, a-t-on détaillé de même source, porteront sur plusieurs axes majeurs dont le renforcement de la structure du bâtiment avec un traitement en profondeur des fissures et des fondations pour garantir la sécurité du public et des athlètes. Il est aussi projeté la réhabilitation complète des gradins avec une reconfiguration des accès et des sorties du stade pour améliorer le confort des spectateurs, l'embellissement et la sécurisation des accès principaux et des façades pour refléter le prestige du lieu, selon les services de la wilaya. Le projet prévoit également la mise aux normes des vestiaires des joueurs et des arbitres conformément aux recommandations des instances nationales et continentales, la modernisation du salon d'honneur et de la tribune officielle, ainsi que l'aménagement d'un espace presse moderne et équipé des outils de communication les plus performants, a-t-on souligné. Le projet inclut par ailleurs, la réhabilitation de la piste d'athlétisme et une rénovation complète du système d'éclairage du stade.

MOBILIS

Lancement d'un nouveau défi national pour récompenser les clients

L'opérateur de téléphonie mobile « Mobilis » a organisé, hier à Alger, une présentation promotionnelle de son nouveau défi national intitulé « MU Champions » (Champions des unités Mobilis). Cette initiative vise à récompenser ses clients abonnés aux offres « Revolution », en valorisant leur consommation et l'accumulation d'unités. À cette occasion, la directrice du département de la gouvernance au sein de Mobilis, Mme Rim El Hassna Benkhalfa, a apporté des précisions sur cette offre qui cible deux catégories de clients. La première concerne les six meilleurs consommateurs d'unités (MU), tandis que la seconde récompense les six meilleurs accumulateurs d'unités. Au total, douze gagnants seront désignés à la fin de chaque semaine, selon leur classement en fonction du nombre d'unités consommées ou cumulées. Dans ce cadre, Mobilis a prévu six récompenses financières hebdomadaires pour les six meilleurs consommateurs, dont la valeur peut atteindre 100 millions de centimes. Par ailleurs, six smartphones seront attribués chaque semaine aux six meilleurs accumulateurs, pour une valeur globale pouvant atteindre 35 millions de centimes. Les noms des gagnants seront annoncés sur les pages officielles de Mobilis. La responsable a également précisé que le barème de calcul repose sur l'attribution de cinq unités pour une minute d'appel, dix unités pour un SMS et cinquante unités pour la consommation d'un gigaoctet (1 Go) d'Internet.

7E ÉDITION DU SIVECC DU 16 AU 19 NOVEMBRE À ALGER

160 exposants au rendez-vous

La 7e édition du Salon international de la ventilation, de l'électricité, du chauffage, de la climatisation, de la plomberie et de l'anti-incendie (SIVECC) se tiendra du 16 au 19 novembre en cours, au Palais des expositions, à Alger, avec la participation de 160 entreprises nationales et étrangères, ont indiqué les organisateurs. Cette manifestation économique spécialisée réunira les exposants issus de 9 pays et prévoit 12.000 visiteurs sur 15.000 m2 autour des innovations et des solutions techniques destinées aux bâtiments et aux infrastructures. La performance énergétique des bâtiments, la fiabilité des installations et la sécurité des équipements seront au programme de l'événement qui verra la participation de fabricants, d'installateurs, de distributeurs et de prescripteurs. Selon les organisateurs, l'objectif de cette édition sera de favoriser la découverte des nouvelles technologies, les échanges commerciaux et le développement de partenariats.
La manifestation couvrira aussi plusieurs domaines complémentaires, de la ventilation et de la climatisation aux installations électriques, au chauffage, à la plomberie et à la protection contre les incendies. "Cette 7e édition s'inscrit dans la volonté de donner aux professionnels une vision des solutions disponibles sur le marché, tout en facilitant les contacts entre entreprises algériennes et partenaires internationaux", soulignent-ils. La ventilation et le traitement de l'air, les systèmes de chauffage et de climatisation, les équipements électriques, la plomberie et la sécurité incendie font également partie des secteurs présents, notamment pour présenter leur savoir-faire et de développer leur présence sur le marché algérien.

DOUANES

Saisisse de plus de 7 quintaux de kif traité en une semaine

Les services des Douanes ont réussi à saisir d'importantes quantités de drogues durant la période allant du 1er au 7 novembre en cours, dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, selon un bilan rendu public hier par la Direction générale des Douanes.
La même source a précisé que le bilan global enregistré durant cette période fait état de la saisie de plus de 730 kg de kif traité et de 407 588 comprimés psychotropes.
Ces résultats reflètent, a ajouté la même source, « l'ampleur des efforts déployés sur le terrain par les services des Douanes ainsi que le niveau de vigilance opérationnelle des brigades douanières, sans oublier l'importance de la coordination et de la coopération avec les différents services de sécurité dans la lutte contre les réseaux de trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes ». À travers ce bilan, la Direction générale des Douanes réaffirme « la poursuite de la mobilisation de ses ressources humaines et opérationnelles ainsi que le renforcement de la coordination avec ses partenaires sécuritaires, de manière à contribuer à la protection de la santé publique, à la lutte contre la criminalité organisée et à la préservation effective de la sécurité de la société », a indiqué la même source.

22E ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DU DIRIGEANT YASSER ARAFAT

L'héritage militant du leader palestinien évoqué à Alger



Les participants au « Forum de la mémoire » ont évoqué, hier à Alger, à l'occasion de la commémoration de la disparition du président palestinien Yasser Arafat et de la proclamation de l'État de Palestine, l'héritage militant impérissable du défunt, qui a contribué à redessiner les contours de la présence palestinienne dans les équilibres de la politique internationale. Organisé par l'association « Mechaâl Echahid » et le quotidien El Moudjahid, en coordination avec le Comité populaire algérien de soutien à la Palestine, le « Forum de la mémoire » s'est tenu à l'occasion du 22e anniversaire de la disparition du dirigeant Yasser Arafat et du 38e anniversaire de la proclamation de l'État de Palestine depuis l'Algérie. La rencontre a réuni plusieurs diplomates, parlementaires, universitaires, représentants de la société civile ainsi que des différentes factions palestiniennes présentes en Algérie.
Dans son allocution prononcée à cette occasion, le représentant de l'ambassade de l'État de Palestine en Algérie, Majed Hassan, a retracé le riche parcours militant de l'ancien président, le qualifiant d'« homme à la dimension d'une patrie », qui a su transformer un peuple dispersé en combattants et en résistants, et faire passer la cause palestinienne du statut de simple question humanitaire à celui d'une cause politique nationale dont l'objectif est la création d'un État indépendant. Il a également rappelé l'hommage rendu par l'Algérie au martyr Yasser Arafat (Abou Ammar), à travers l'attribution de la « Médaille de la mémoire », en reconnaissance de son long parcours militant en faveur du recouvrement par le peuple palestinien de ses droits légitimes.
Le diplomate palestinien a souligné que la proclamation de la « Déclaration d'indépendance » sur le sol algérien, en novembre 1988, avait revêtu une grande portée symbolique et politique pour le combat du peuple palestinien. Elle avait permis de replacer la cause palestinienne au centre de l'attention internationale et constitué la pierre angulaire ayant conduit à la reconnaissance de l'État palestinien indépendant par 160 pays à ce jour. Elle a également posé les fondements juridiques et politiques de l'État de Palestine, malgré l'occupation.
L'intervenant a également saisi cette occasion pour attirer l'attention sur la catastrophe humanitaire que subit la population palestinienne dans la bande de Gaza et la dangereuse escalade que connaît la Cisjordanie. Il a appelé la communauté internationale et la conscience humaine à agir sans délai afin d'assurer la protection du peuple palestinien et de mettre fin aux injustices dont il est victime.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

2 morts et 217 blessés en 24 heures

Deux personnes sont décédées et 217 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Djelfa (un mort heurté par un camion) et de Relizane (une personne décédée suite à une collision entre un véhicule et un camion), a précisé la même source.